

CARTOGRAPHIE DES EMPLOIS DIRECTEMENT MOBILISÉS

par l'organisation des
Jeux Olympiques et Paralympiques
Paris 2024



Edito

Avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, nous nous sommes engagés à promouvoir un nouveau modèle d'évènement : durable, solidaire et responsable, notamment sur le terrain de l'emploi et des opportunités économiques. La responsabilité que nous nous sommes donnée, avec l'ensemble des acteurs des Jeux – mouvement sportif, acteurs publics, partenaires sociaux et associations - c'est de créer les conditions pour que chacun ait les mêmes chances de pouvoir contribuer à la réussite des Jeux. C'est vrai pour les entreprises, qui doivent pouvoir accéder aux marchés des Jeux quelle que soit leur taille. C'est vrai aussi pour ceux qui recherchent un travail, qui doivent avoir accès aux emplois mobilisés dans le cadre des Jeux, quels que soient leur formation initiale, leur réseau ou leur lieu de résidence.

Le sport donne sa chance à chacun. Quel que soit son milieu social : tous les coureurs sont égaux sur la ligne de départ. C'est tout le sens de l'engagement que nous avons pris avec l'ensemble des partenaires sociaux, il y a moins d'un an, en signant la Charte sociale. Aujourd'hui, le temps est déjà à l'action.

Cette cartographie en est la première étape. Dès 2018, un large travail de recensement a été mis en œuvre pour répondre à trois enjeux : évaluer le volume des emplois liés à l'organisation des Jeux, identifier la répartition par métiers et les formations à mobiliser. C'est la première fois qu'un tel travail d'analyse et d'anticipation est réalisé en amont de l'organisation d'un grand évènement sportif international.

Construite en étroite collaboration avec les acteurs de terrain, les branches professionnelles, les acteurs de l'emploi et de la formation, la cartographie des emplois nous permet de franchir une étape supplémentaire. Sur la base de ces résultats, avec l'ensemble des parties prenantes, des premiers dispositifs ont été identifiés pour accompagner les TPE-PME, les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire et les publics éloignés de l'emploi.

La cartographie des emplois est une première réponse concrète et pragmatique à nos engagements. Merci à tous ceux qui y ont contribué. A cinq ans des Jeux, nous devons collectivement nous en saisir, pour faire de Paris 2024 les premiers Jeux économiquement et socialement responsables.

Tony Estanguet
Président du comité d'organisation Paris 2024



Sommaire

Introduction : Les objectifs de la cartographie	5
1. Cadre méthodologique	9
1.1 Définition	9
1.2 Secteurs pris en compte	10
1.3 Méthode de quantification des emplois mobilisés	11
2. Cartographie des emplois mobilisés par les Jeux	13
2.1 Evaluation globale et ventilation sectorielle	13
2.2 Secteur de l'organisation	14
2.2.1 Répartition temporelle 2018-2024	14
2.2.2 Répartition par familles de métiers	16
2.3 Secteur de la construction	19
2.3.1 Répartition temporelle 2018-2024	19
2.3.2 Répartition par familles de métiers	20
2.4 Secteur du tourisme	23
2.4.1 Répartition temporelle 2018-2024	23
2.4.2 Répartition par familles de métiers	23
3. Fiches des principaux métiers mobilisés par les Jeux	27
Fiche N°1 – Métiers de la conduite et de l'encadrement de chantiers BTP	27
Fiche N°2 – Métiers des travaux publics et du béton	31
Fiche N°3 – Métiers de la maçonnerie (gros œuvre bâtiment)	34
Fiche N°4 – Métiers de la charpente (gros œuvre bâtiment)	37
Fiche N°5 – Métiers du second œuvre en bâtiment	40
Fiche N°6 – Métiers de la communication, du marketing, de l'évènementiel	42
Fiche N°7 – Métiers de l'accueil et renseignements sur sites	45
Fiche N°8 – Métiers du spectacle vivant	48
Fiche N°9 – Métiers de la logistique et des transports	51
Fiche N°10 – Métiers de la sécurité privée	54
Fiche N°11 – Métiers de la propreté	57
Fiche N°12 – Métiers de la cuisine et de la restauration	60

Fiche N°13 – Métiers du service en salle	63
Fiche N°14 – Métiers de l'accueil et de la réception en hôtellerie-restauration	66
Fiche N°15 – Métiers du service d'étage	69
4. Perspectives : des actions transversales pour optimiser l'héritage Emploi des Jeux de Paris 2024	73
5. Annexes	75
5.1 Liste des personnes mobilisées dans le cadre de l'étude	75
5.1.1 Liste des membres du comité de pilotage	75
5.1.2 Liste des autres personnes mobilisées dans l'étude	76
5.2 Offre de formation en apprentissage et d'IAE en Ile-de-France sur les champs de l'étude	78
5.2.1 Nombre de places de formation en apprentissage conventionnées avec les CFA	78
5.2.2 Nombre d'apprentis inscrits par spécialité de formation	79
5.2.3 Données sur l'insertion par l'activité économique en Ile-de-France	80

Introduction : Les objectifs de la cartographie

Le 13 septembre 2017, le Comité International Olympique attribue à Paris l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Depuis cette date, le comité d'organisation de Paris 2024, la Société de livraison des ouvrages olympiques (SOLIDEO) et l'ensemble des acteurs qui participent à la construction du projet se sont mis en ordre de marche pour livrer dans les meilleures conditions possibles le plus grand événement sportif jamais organisé par la France.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques représentent un défi à plusieurs niveaux :

- 11 millions de billets en vente
- 15 000 athlètes du monde entier
- Plus de 20 000 journalistes accrédités
- 206 délégations représentées pour les Jeux Olympiques et 181 pour les Jeux Paralympiques

Au-delà des enjeux directement liés à la livraison des Jeux, l'ensemble des acteurs des Jeux de Paris 2024 se sont donnés pour ambition d'organiser un nouveau modèle de Jeux, économiquement et socialement responsables.

Cet engagement s'est traduit par la signature de trois documents cadres inédits :

- La **Charte sociale** (juin 2018) signée par Paris 2024, la SOLIDEO et les organisations nationales de salariés et d'employeurs. Elle définit trois enjeux majeurs : permettre l'accès aux marchés à toutes les entreprises, notamment les TPE-PME et les entreprises de l'ESS, participer à l'insertion de publics fragiles, ceux éloignés de l'emploi ou encore les personnes en situation de handicap et veiller au respect des conditions de travail ;
- La **Charte en faveur de l'emploi et du développement territorial** de la SOLIDEO – signée le 5 juillet 2018 – qui décline les objectifs de la Charte sociale pour les ouvrages olympiques et paralympiques. Elle s'applique à l'ensemble des porteurs de projets et maîtres d'ouvrages. Elle prévoit :
 - De consacrer 10% des heures travaillées des futurs marchés à des publics en insertion professionnelle ;
 - De promouvoir l'accès des TPE-PME à la commande publique avec un objectif de 25% du montant global des marchés.
 - De lutter contre le travail illégal, les pratiques anticoncurrentielles, les discriminations, de veiller à la qualité des conditions de travail, de limiter le travail précaire.

- La **Charte avec le Centre Yunus et la Maison des Canaux** (mai 2018) dont l'objectif est d'accompagner, dans le respect des règles de concurrence en vigueur au sein de l'Union européenne, les acteurs de l'économie sociale et solidaire dans leur candidature aux appels d'offres des marchés qui seront passés par le comité d'organisation Paris 2024 et la SOLIDEO dans le cadre de la préparation et de l'organisation des Jeux.

Ces conventions témoignent des engagements majeurs pris par le comité Paris 2024 et la SOLIDEO sur le plan économique et de l'emploi. Elles ont pour objectif principal de mettre en place une démarche volontariste destinée à rendre accessibles les opportunités économiques et d'emploi liées aux Jeux aux publics qui en sont généralement éloignés : les TPE-PME, les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire et les publics éloignés de l'emploi.

Une démarche inédite

Pour se donner les moyens d'atteindre ces objectifs et permettre à tous les acteurs d'anticiper ces opportunités et leurs besoins pour y répondre, le comité d'organisation Paris 2024 a confié au consortium composé du Centre de Droit et d'Economie du Sport et du cabinet Amnyos, une étude de cartographie des emplois directement mobilisés par l'organisation et la conception des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Jamais un tel travail d'analyse n'a été opéré pour piloter les enjeux liés aux emplois mobilisés par un évènement sportif.

Les objectifs de l'étude

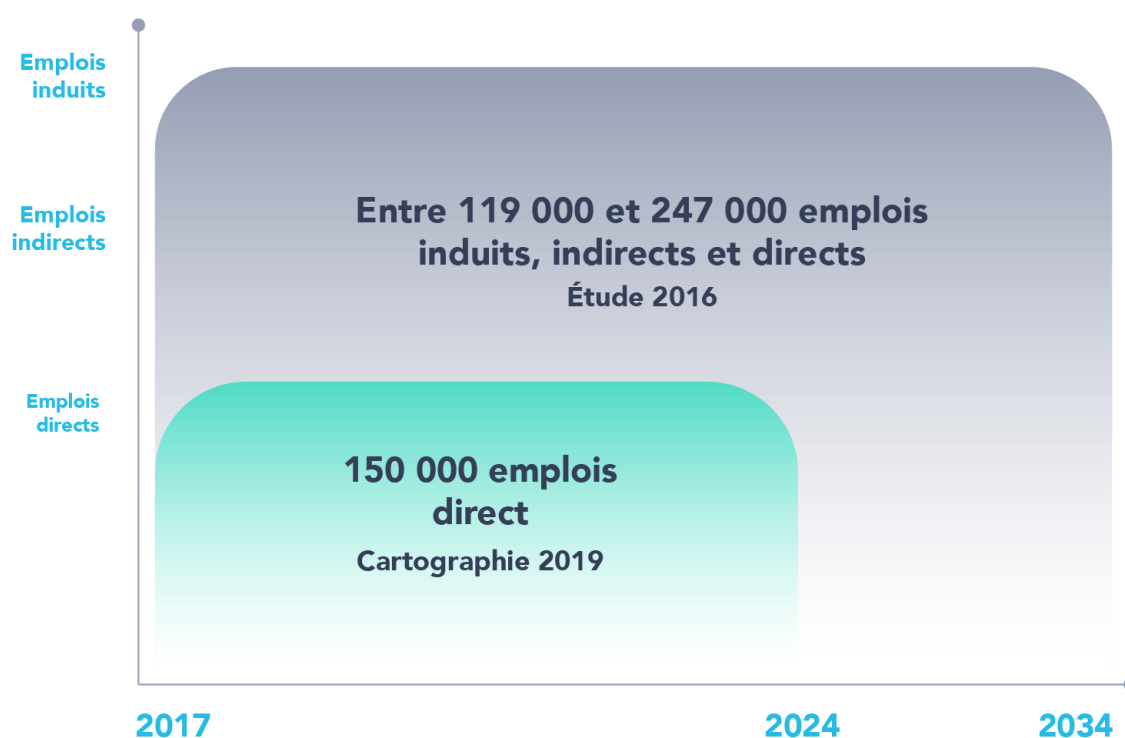
L'étude de cartographie des emplois directement mobilisés par les Jeux de Paris 2024 poursuit trois objectifs :

Objectif n°1 : Evaluer le volume des emplois directement mobilisés par les Jeux de Paris 2024 au cours de la période 2018-2024 afin d'identifier la temporalité des besoins.

Dans le cadre de l'étude d'impact économique réalisée par le CDES en 2016 durant la candidature, une première évaluation avait été réalisée sur la base des éléments connus à l'époque. Celle-ci estimait le nombre d'emplois mobilisés par l'organisation des Jeux de façon directe, indirecte et induite sur l'ensemble du cycle de vie des Jeux (2017-2034, soit 18 ans).

Cette évaluation concluait à une fourchette comprise entre 119 000 et 247 000 équivalents temps pleins (ETP) directs, indirects et induits, mobilisés par les Jeux du fait de l'impact économique pour cette période.

Afin d'affiner l'analyse, une seconde étude centrée sur les emplois directement mobilisés par les Jeux sur la période de préparation (2018/2023) et de déroulement (2024) a été lancée. Cette cartographie, réalisée sur la base de données affinées depuis la candidature, constitue un outil de pilotage destiné à permettre au comité d'organisation, à la SOLIDEO et à ses maîtres d'ouvrages, aux acteurs de l'emploi, de la formation, de l'insertion et aux branches professionnelles d'anticiper les enjeux liés aux emplois des Jeux et de co-construire les réponses adaptées aux besoins de recrutement éventuels, prenant en compte l'accès aux emplois de publics qui en sont éloignés.



Objectif n°2 : Définir la répartition de ces emplois au sein de trois grands secteurs (construction, organisation, tourisme) concernés par l'organisation des Jeux et avoir une déclinaison par métiers.

La cartographie va plus loin que le seul chiffrage global des emplois mobilisés directement par les Jeux. Elle identifie une affectation par grands secteurs et métiers pour l'ensemble de ces emplois, avec une déclinaison fine :

- Trois principaux secteurs liés à l'organisation des Jeux ont été retenus : la construction (BTP) du fait de la livraison des sites olympiques et

paralympiques pérennes et temporaires, l'organisation (évènementiel, spectacle, sécurité privée) du fait de la nature évènementielle de Paris 2024 et le tourisme (hôtellerie, restauration principalement) du fait de l'afflux de visiteurs en lien avec l'organisation des Jeux.

- Une approche par métiers ou familles de métiers au sein de chacun des trois grands secteurs retenus.

Objectif n°3 : Étudier les conditions permettant de répondre aux besoins en main d'œuvre et aux engagements pris en faveur de l'inclusion des personnes éloignées de l'emploi.

- L'ambition finale de l'étude de cartographie est de pouvoir mettre en lumière, pour chaque grand secteur et chaque famille de métiers, des actions de formation et de préparation de la main d'œuvre à prévoir pour les emplois mobilisés.
- Une attention particulière est notamment portée aux métiers présentant des tensions de recrutement afin d'anticiper ces enjeux pour la bonne organisation des Jeux.

Au final cette étude doit permettre :

- Aux branches professionnelles :
 - D'identifier les volumes d'emplois mobilisés sur les secteurs qui les concernent de 2018 à 2024 et par secteur d'activité (construction, tourisme et organisation) ;
 - D'identifier plus spécifiquement les besoins au niveau des métiers, pour anticiper les besoins en recrutement et en formation ;
 - De mobiliser des parcours de formation adaptés pour leurs salariés.
- Aux acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion de s'organiser pour anticiper les besoins et préparer les publics (notamment ceux éloignés de l'emploi) aux opportunités d'emploi et de formation identifiées.
- Ensemble, de s'accorder sur les modalités et temporalités de recrutement.

1. Cadre méthodologique

1.1 Définition

- Il nous semble tout d'abord important de préciser ce que nous entendons par « emploi mobilisé » dans le cadre cette étude de cartographie. Un emploi mobilisé correspond à un poste occupé par une personne au sein d'une entreprise dont l'activité est directement liée aux Jeux (chantier de construction, hôtellerie, sécurisation de sites...).
- Les chiffres n'incluent pas les emplois qui pourraient être mobilisés de façon indirecte ou induite dans d'autres secteurs (comme dans le secteur sport et plus particulièrement au sein du mouvement sportif).
- Les emplois mobilisés pourront être existants et occupés, ou créés au sein des différents secteurs. Les métiers les plus en tension (cf. infra) devront notamment faire appel à une nouvelle main-d'œuvre afin de pouvoir faire face à la demande supplémentaire exprimée du fait des Jeux.
- Cette approche ne tient donc pas compte du turn-over possible sur un poste sur la durée de mobilisation liée aux Jeux. Un même poste peut être successivement occupé par plusieurs personnes. Chaque emploi est associé à un métier déterminé par le temps de travail moyen observé sur chacun des métiers étudiés. Il ne s'agit donc pas d'un Equivalent Temps Plein. Un emploi est comptabilisé dans cette étude quelle que soit sa durée.
- Ce volume d'emplois est net de doubles-comptes. Un emploi qui interviendrait plusieurs années (ce qui pourrait être le cas sur certains gros chantiers de construction par exemple) n'est comptabilisé qu'une seule fois.
- Cette quantification ne donne pas d'indications sur la pérennité de ces emplois. Les Jeux de Paris 2024 étant un évènement sportif, l'ensemble des emplois qui leur sont liés seront par nature limités dans le temps (les derniers emplois prendront fin en 2025 à la dissolution du comité d'organisation Paris 2024). Pour autant, certains des emplois mobilisés (créés ou non) pourront constituer une expérience professionnelle valorisable dans les parcours individuels des salariés concernés. Ceci sera notamment au cœur des enjeux de la phase 3 de la présente étude (cf. infra).

1.2 Secteurs pris en compte

Nous avons procédé à une quantification des emplois directement mobilisés par l'organisation des Jeux et à leur ventilation au sein de trois grands secteurs (ou groupe de secteurs) :

- **Le secteur de la construction** : Il s'agit essentiellement ici du secteur du bâtiment et de celui des travaux publics. De nombreuses entreprises du BTP vont être mobilisées afin de livrer les sites olympiques et paralympiques (sportifs et non sportifs). Le Village des athlètes, le Centre des médias et le Centre aquatique olympique constituent les infrastructures les plus importantes et seront certainement les projets les plus mobilisateurs en emplois. Bien que moins emblématiques, les constructions ou rénovations d'autres infrastructures pérennes (Marina de Marseille, Paris Aréna II pour les sites sportifs, d'autres projets tels que l'enfouissement des lignes à haute tension ou la construction de certaines infrastructures routières) mais aussi les chantiers liés à la mise en place des sites temporaires ont également été pris en considération afin d'estimer le volume d'emplois nécessaire à leur réalisation.
- **Le secteur de l'organisation** : Il ne s'agit pas d'un secteur professionnel à part entière mais plutôt d'un ensemble de secteurs professionnels ayant trait à l'évènementiel (plus particulièrement sportif). La livraison opérationnelle des Jeux mobilisera un certain nombre d'opérateurs intervenant régulièrement dans ce domaine. Il s'agira essentiellement ici des emplois portés directement par le comité d'organisation Paris 2024 et de ceux mobilisés chez les prestataires et sous-traitants. Ils renvoient plus particulièrement aux entreprises des secteurs de l'évènementiel, du spectacle vivant, de la sécurité privée, de la propreté et de la gestion des déchets, du transport et de la logistique.
- **Le secteur du tourisme** et, en particulier, de l'hôtellerie et de la restauration qui bénéficieront en premier lieu de l'afflux de visiteurs (touristes, famille olympique, prestataires de l'organisation...) dans le cadre de l'organisation des Jeux mais aussi des épreuves de test organisées en amont de l'évènement.

1.3 Méthode de quantification des emplois mobilisés

L'évaluation du nombre global d'emplois mobilisés par l'organisation des Jeux a été effectuée de façon différenciée selon les secteurs.

Concernant les secteurs de la construction et du tourisme, nous avons développé une approche macro-économique avec une modélisation basée sur le montant de dépenses d'investissement (construction) et celui de l'impact touristique (tourisme) que nous avons retranscrits en un nombre d'emplois eux-mêmes déclinés par métier.

- **Pour le secteur de la construction**, le modèle a été utilisé à un niveau annuel et par grands chantiers que nous avons répartis en quatre grandes catégories : le Village olympique et paralympique, le Cluster des médias, le Centre aquatique olympique, les autres sites de construction et les dépenses liées à l'aménagement des sites. Cette méthode nous permet d'obtenir au final un nombre d'emplois mobilisés par métier pour chaque grand chantier par année.
- **Pour le secteur du tourisme**, le modèle a été utilisé par grands secteurs mobilisés (hébergement, restauration, transport local et tourisme). Pour tenir compte de la saisonnalité de la stimulation de l'activité touristique, nous avons ajusté le modèle afin qu'il calcule un nombre d'emplois sur une période de quatre mois (juin-septembre 2024).

Concernant le secteur de l'organisation, nous avons adopté une approche davantage micro-économique et qualitative. Celle-ci repose sur le croisement de différents éléments :

- Les projections initiales du nombre d'emplois directement portés par le comité d'organisation Paris 2024 (salariés du comité d'organisation) et de ceux indirectement mobilisés du fait du recours à des prestataires.
- Une actualisation de ces éléments sur la base d'un benchmark des éditions précédentes des Jeux et en particulier de Londres 2012 qui devrait être, d'après l'avis des spécialistes, l'édition se rapprochant le plus des Jeux de Paris 2024 sur un certain nombre de points, dont le sujet de l'emploi.
- Une validation par le comité d'organisation Paris 2024 (responsables de pôles) et par des experts de l'organisation de grands événements sportifs internationaux en France ou à l'étranger auditionnés dans le cadre d'entretiens.

Au final, le croisement de ces différentes sources nous permet d'aboutir à une évaluation du volume d'emplois par grandes directions et sous-directions du comité d'Paris 2024. Nous nous sommes ensuite chargés de procéder à leur ventilation par familles de métiers.

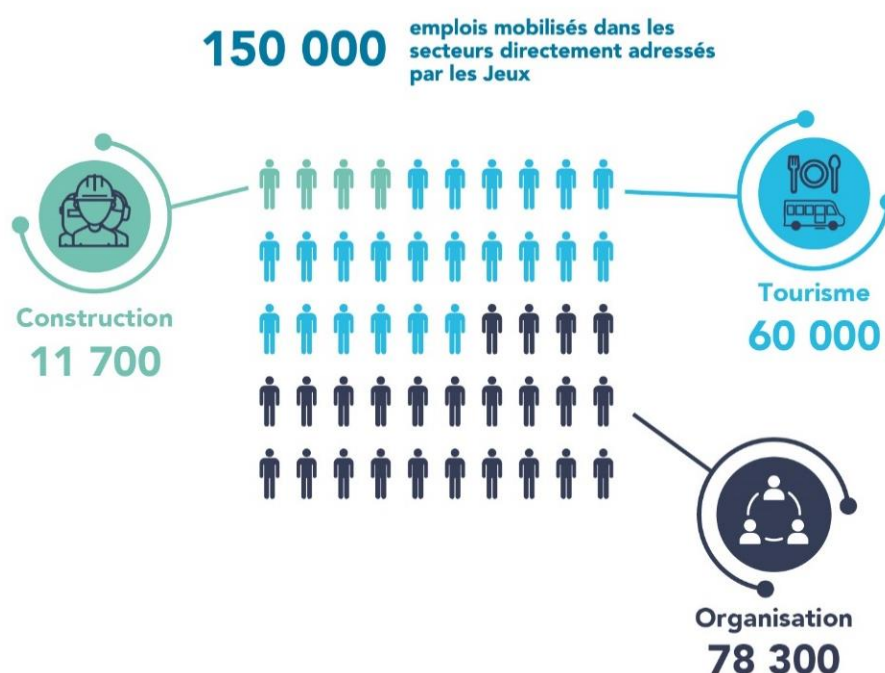
L'évaluation globale correspond à l'agrégation des évaluations sectorielles, établie selon la méthode décrite et réalisée grâce au concours des équipes du comité d'organisation Paris 2024, de la SOLIDEO et des maîtres d'ouvrage qui nous ont permis d'avoir accès en toute transparence à l'ensemble des informations nécessaires.

Cette évaluation a ensuite été partagée, mise en débat et affinée avec les représentants des branches professionnelles et les acteurs publics de l'emploi et de la formation. Sur six mois, trois séquences de travail collectif ont été organisées mobilisant 102 personnes et permettant d'aboutir à une évaluation véritablement co-construite avec les parties prenantes.

2. Cartographie des emplois mobilisés par les Jeux

2.1 Evaluation globale et ventilation sectorielle

Sur la période 2018-2024, 150 000 emplois directement liés aux Jeux pourraient être mobilisés au sein des trois grands secteurs analysés, tel que l'illustre le graphique ci-dessous.



Les trois secteurs retenus pour l'analyse seront diversement mobilisés :

- 78 300 emplois devraient être mobilisés au sein de la filière événementielle, tant au niveau du comité d'organisation Paris 2024 lui-même que chez les nombreux prestataires investis pour délivrer les Jeux ;
- 60 000 emplois devraient être mobilisés au sein de la filière touristique pour accueillir les visiteurs des Jeux Olympiques et Paralympiques dans les meilleures conditions ;
- 11 700 emplois devraient être mobilisés au sein de la filière de la construction afin de mettre en place les sites olympiques et paralympiques (à la fois les infrastructures pérennes portées par la SOLIDEO et les aménagements temporaires portés par le comité d'organisation Paris 2024).

2.2 Secteur de l'organisation

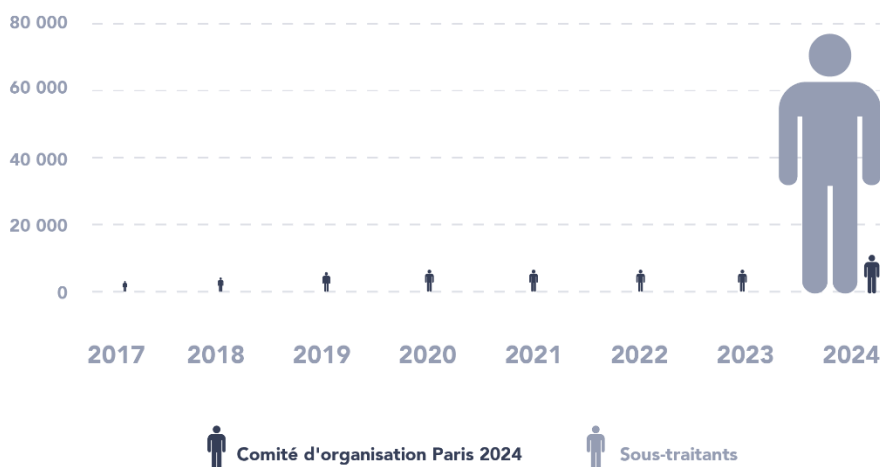
Des trois secteurs couverts par l'étude de cartographie, celui de l'organisation mobilisera le plus grand nombre d'emplois. Le travail effectué en partenariat avec les équipes de Paris 2024, croisé avec un benchmark d'autres grands événements sportifs internationaux de nature similaire ou proche et des entretiens qualitatifs, nous font ainsi estimer le volume global à 78 300 emplois mobilisés sur ce secteur, ce pic étant atteint au cours de l'année 2024.

2.2.1 Répartition temporelle 2018-2024

Pour rappel, ces emplois incluent tout à la fois ceux qui seront directement portés par le comité d'organisation Paris 2024 et ceux qui seront mobilisés chez les prestataires qui l'accompagneront dans la livraison opérationnelle de l'évènement. Si la ventilation annuelle a pu être effectuée de façon assez fine concernant les emplois de Paris 2024, la totalité des emplois mobilisés chez les sous-traitants a pour sa part été affectée à l'année 2024. Ce choix méthodologique apparaît le plus réaliste au regard de l'expérience observée sur les précédentes éditions des Jeux et faute de pouvoir disposer de renseignements plus précis et dans la mesure où c'est bien en 2024, année des Jeux, que sera atteint le pic d'activité.

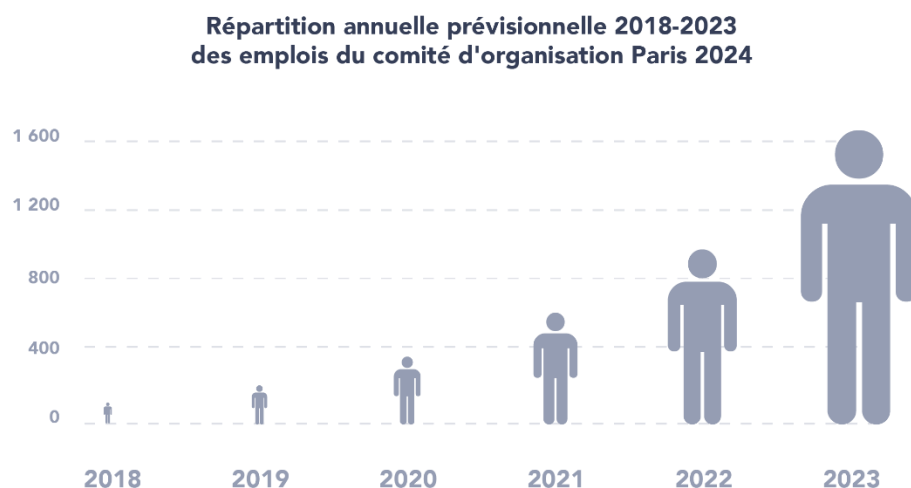
Au final, la répartition temporelle des emplois mobilisés par l'organisation des Jeux se présente telle qu'indiqué dans le graphique ci-dessous.

Répartition annuelle 2018/2024 des emplois mobilisés
Secteur "Organisation"



Sur les 78 300 emplois mobilisés par le secteur de l'organisation, 4 800 (4%) devraient être directement salariés par le comité Paris 2024 et 73 500 (94%) devraient être mobilisés chez les prestataires investis sur l'organisation des Jeux.

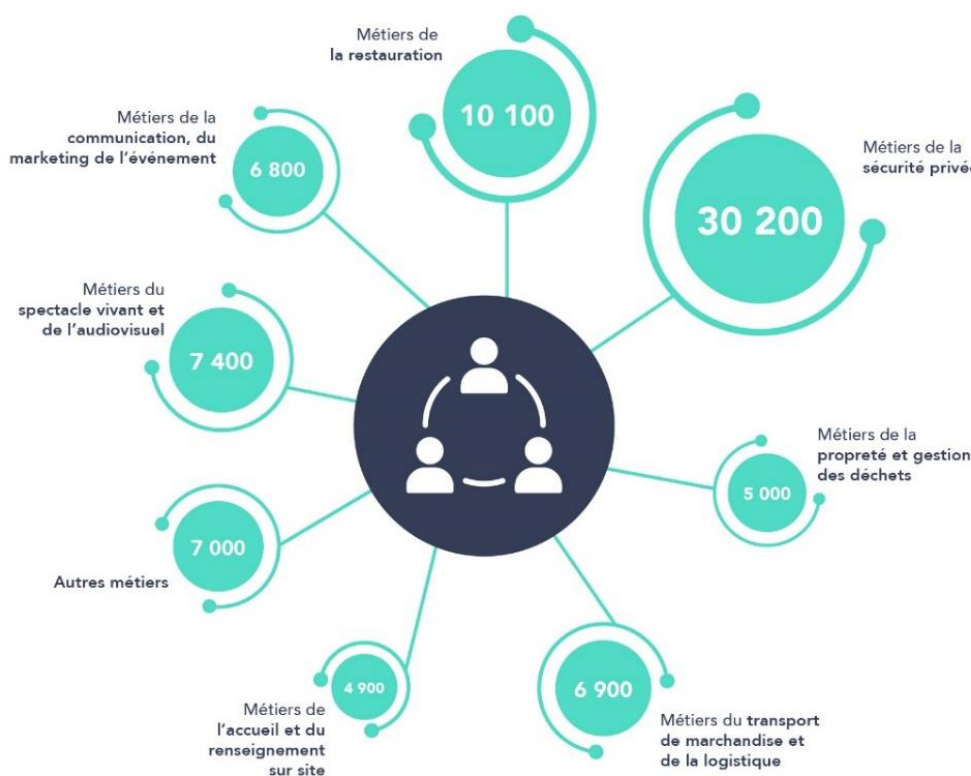
Nous présentons également l'évolution en excluant l'année 2024 afin de mieux illustrer la montée en charge sur la période 2018/2023 au niveau des équipes de Paris 2024, le besoin en emplois se faisant ressentir de façon progressive sur la période.



Source : COJO

2.2.2 Répartition par familles de métiers

Le graphique ci-dessous présente une répartition détaillée des métiers ou famille de métiers qui seront directement mobilisés par les Jeux de Paris 2024.



Source : COJO, benchmark international, traitement Amnyos-CDES

Clé de lecture : les métiers de la sécurité privée devraient mobiliser 30 200 emplois.

Il ressort de notre analyse que les principaux métiers mobilisés dans le secteur de l'organisation seraient :

- Les métiers de la sécurité privée avec 30 200 emplois au total directement liés à l'organisation des Jeux, c'est-à-dire à la sécurisation des sites olympiques et paralympiques ;
- Les métiers de la restauration spécifique à l'organisation des Jeux (10 100 emplois) c'est-à-dire qui n'intègrent pas les besoins liés à l'afflux de visiteurs, ces métiers ayant été intégrés au secteur « tourisme » (cf. infra). Il s'agit notamment des emplois mobilisés afin d'assurer les missions de restauration au sein du Village olympique et paralympique et sur les sites sportifs ;
- Les métiers du transport de marchandises et de la logistique (6 900 emplois), au sein desquels on trouve les opérateurs logistiques et les

conducteurs de véhicules sur route. Là-aussi, il ne s'agit que des emplois mobilisés sur ce secteur, ce métier étant aussi sollicité par les secteurs de la construction et du tourisme ;

- Les métiers de la communication, du marketing et de l'évènementiel devraient également être assez nettement représentés avec un besoin global évalué à un peu plus de 6 800 emplois.

Comme indiqué, un certain nombre de ces métiers feront l'objet d'une présentation et d'une contextualisation détaillée dans le cadre des fiches-métiers présentées dans la prochaine section.

Éléments de contexte sur le secteur de l'organisation

L'objet de cet encadré est de mettre en lumière les éléments de contexte concernant le secteur de l'organisation afin de sensibiliser les acteurs sur les enjeux de recrutement compte tenu de la concomitance des Jeux avec d'autres évènements au cours de la période estivale. La France peut en effet s'enorgueillir d'être une terre d'organisation et d'accueil de nombreux évènements que ce soit sur le plan culturel ou sportif.

- **Sur le plan culturel.** De nombreux festivals estivaux sont organisés sur le territoire français chaque année mobilisant, certains métiers (sécurité privée, métiers de l'évènementiel) qui seront également fortement mobilisés dans le cadre des Jeux. Ceci sera donc à prendre en considération par les parties prenantes afin d'anticiper les besoins en recrutement et de préparer la main d'œuvre nécessaire à l'organisation des différents évènements au cours de l'été 2024 (actions de détection et de formation) ; mais également les éventuels enjeux quant à la mobilisation de moyens logistiques et matériels ;
- **Sur le plan sportif.** La France s'est spécialisée depuis quelques années dans l'accueil d'évènements sportifs internationaux¹. Si cela permet sans aucun doute une montée en compétence de la main-d'œuvre et un développement du savoir-faire des entreprises françaises, cela pourrait aussi générer des phénomènes de concurrence du fait de la concordance de la phase de préparation des Jeux avec l'organisation et la tenue d'autres évènements sportifs. Cet aspect apparaît toutefois limité dans la mesure où les Jeux seront le seul grand évènement sportif international de grande ampleur organisé en France en 2024.

C'est également en réponse à ces enjeux que le comité Paris 2024 et ses partenaires souhaitent réaliser cette étude de cartographie des emplois mobilisés par les Jeux dans la mesure où elle permet de bien identifier le nombre d'emplois nécessaires à leur organisation et leur période de mobilisation.

¹ Voir le calendrier actualisé ici : <http://www.sports.gouv.fr/international/DIGES/evènements-en-france/article/Calendrier-des-GES>

2.3 Secteur de la construction

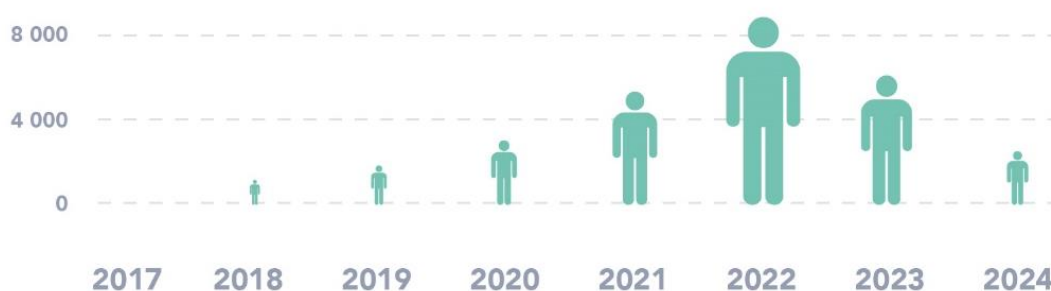
D'après l'évaluation statistique que nous avons produite, le secteur de la construction devrait mobiliser 11 700 emplois au total. Ce volume comprend à la fois les emplois mobilisés du fait des constructions pérennes coordonnées par la SOLIDEO et des aménagements temporaires portés par le comité d'organisation Paris 2024.

2.3.1 Répartition temporelle 2018-2024

Exceptés les premiers emplois mobilisés au sein du secteur de l'organisation, c'est le secteur de la construction qui va dans un premier temps mobiliser le plus grand nombre d'emplois. Le démarrage des premiers chantiers olympiques et paralympiques est en effet prévu pour l'année 2019.

Le nombre d'emplois mobilisés devrait ensuite augmenter de façon progressive pour atteindre un point haut sur l'année 2022 (7 800 emplois) avant de se réduire du fait de la livraison des infrastructures les plus significatives et mobilisatrices en emplois. Notons également que la ventilation s'explique par les choix méthodologiques retenus quant à l'imputation annuelle des dépenses de chaque chantier établis sur la base des éléments fournis par la SOLIDEO (calendriers de réalisation des différents ouvrages) et des retours d'expérience des acteurs professionnels.

Le graphique ci-dessous présente la répartition temporelle concernant la mobilisation des emplois de ce secteur.



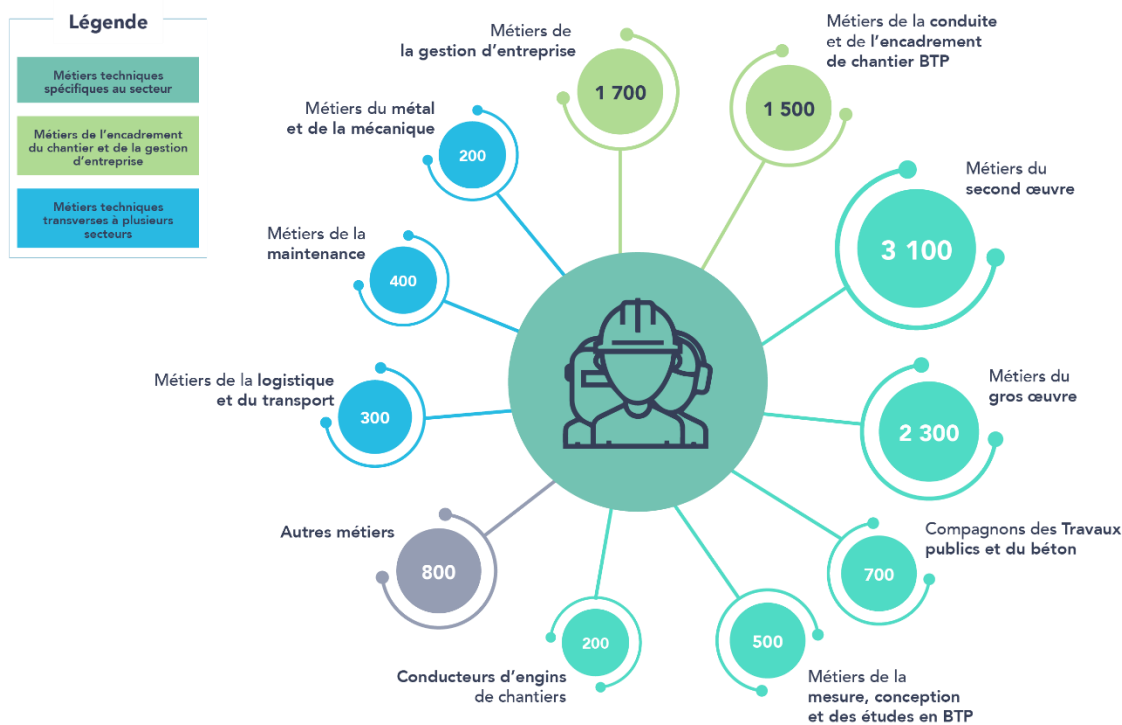
Clé de lecture : sur les 11 700 emplois mobilisés au sein du secteur de la construction, 8 600 emplois le seront en 2022.

Le plus gros volume d'emplois devrait être centré sur les trois années 2021, 2022 et 2023 qui correspondront de fait à la conjonction de plusieurs chantiers de construction portés par la SOLIDEO et l'ensemble des maîtres d'ouvrage

Avertissement : Nous rappelons que cette répartition temporelle est basée sur la planification prévisionnelle des travaux fournie par la SOLIDEO ainsi que sur des hypothèses de répartition des dépenses d’investissement que nous avons dû poser du fait d’une absence d’informations précises sur ce point à ce stade. Une modification du calendrier envisagé et/ou du montant des sommes investies chaque année pourrait se traduire par une répartition annuelle différente.

2.3.2 Répartition par familles de métiers

Les 11 700 emplois directement mobilisés au sein du secteur de la construction ont fait l’objet d’une déclinaison par métiers ou par familles de métiers. Le graphique ci-dessous présente une illustration des principaux métiers qui seront directement mobilisés par les Jeux de Paris 2024.



Clé de lecture : les métiers du second œuvre mobiliseront 3 100 emplois au total.

Cette cartographie démontre toute la diversité des emplois mobilisés puisque ceux-ci concerneront tout à la fois des métiers très techniques mais aussi des métiers liés à l'encadrement de chantier, la gestion d'entreprises ou de technico-commerciaux. Les principaux métiers qui devraient être représentés au sein des chantiers des Jeux sont ainsi :

- Les métiers du gros œuvre (2 300 emplois) et du second œuvre (3 100 emplois) ;
- Les métiers de la gestion d'entreprise (1 700 emplois) mais aussi les métiers de la conduite et de l'encadrement de chantiers du BTP (1 500 emplois) ;
- Les métiers des compagnons des travaux publics et du béton (700 emplois) et les métiers de la mesure, de la conception et des études en BTP (500 emplois) ;
- De nombreux autres métiers seront également mobilisés en nombre moins important.

Les fiches métiers présentées dans le chapitre suivant permettront également d'aller au-delà de ces aspects quantitatifs et d'identifier les enjeux des métiers les plus mobilisés.

Éléments de contexte sur le secteur de la construction

Comme pour le domaine de l'organisation, nous avons souhaité mettre en lumière quelques éléments de contexte concernant le secteur de la construction, dans la mesure où la préparation des Jeux va se dérouler de façon concomitante avec certains grands projets étant déjà initiés ou programmés :

- **Ceux du Grand-Paris et plus particulièrement la construction du Grand-Paris Express.** Ces chantiers prévoient la construction de 200 km de lignes de métro automatiques (prolongement de la ligne 14 et construction de quatre nouvelles lignes) et de 68 gares. Près de 35 milliards d'euros devraient être investis dans la réalisation des programmes concernant les nouvelles lignes auxquels s'ajoutent 3,4 milliards d'euros permettant le prolongement de lignes existantes (métro, RER, interconnexions)². Le calendrier de réalisation de ces chantiers se superpose assez largement avec les projets liés aux Jeux : la livraison d'une partie du prolongement de la ligne 14 est prévue pour 2020/2021 et une partie des lignes 15, 16 et 17 pour 2024/2025. Ces chantiers devraient ainsi mobiliser près de 15 000 emplois par an³ ;
- **Ceux de l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain.** De nombreuses opérations sont prévues dans le cadre du Programme National de rénovation urbaine (PNRU) signé en 2014 et courant jusqu'en 2024. 200 quartiers ont été listés au niveau national pour bénéficier de ce programme dont 59 en Ile-de-France⁴. Parmi ceux-ci, plusieurs quartiers concernés se situent au sein des territoires sur lesquels seront localisées des infrastructures olympiques et paralympiques : 13 quartiers sur la Communauté d'Agglomération de Plaine Commune, 5 quartiers sur la Communauté d'Agglomération Est-Ensemble, un quartier à cheval sur les deux agglomérations. Les projets du PNRU vont avoir un impact significatif sur le marché du travail du secteur de la construction au niveau national. Le PNRU prévoyait en effet un investissement total de 20 milliards d'euros pouvant générer, d'après l'Etat français, jusqu'à 240 000 emplois dans la filière du bâtiment.

Là-encore, l'étude de cartographie des emplois mobilisés par les Jeux de Paris 2024 prend donc toute son importance en identifiant le nombre et la temporalité des besoins en emplois liés au Jeux, permettant ainsi d'anticiper et d'identifier d'éventuels enjeux liés au recrutement de main d'œuvre.

² Source : <https://www.societedugrandparis.fr/gpe/financement-192>

³ Source : <https://www.societedugrandparis.fr/info/economie-et-emploi-201>

⁴ Source : <https://www.anru.fr/fre/Programmes/Nouveau-Programme-National-de-Renouvellement-Urbain>

2.4 Secteur du tourisme

D'après notre analyse, ce sont au total 60 000 emplois qui pourraient être mobilisés au sein de la filière touristique du fait de l'accueil des Jeux.

2.4.1 Répartition temporelle 2018-2024

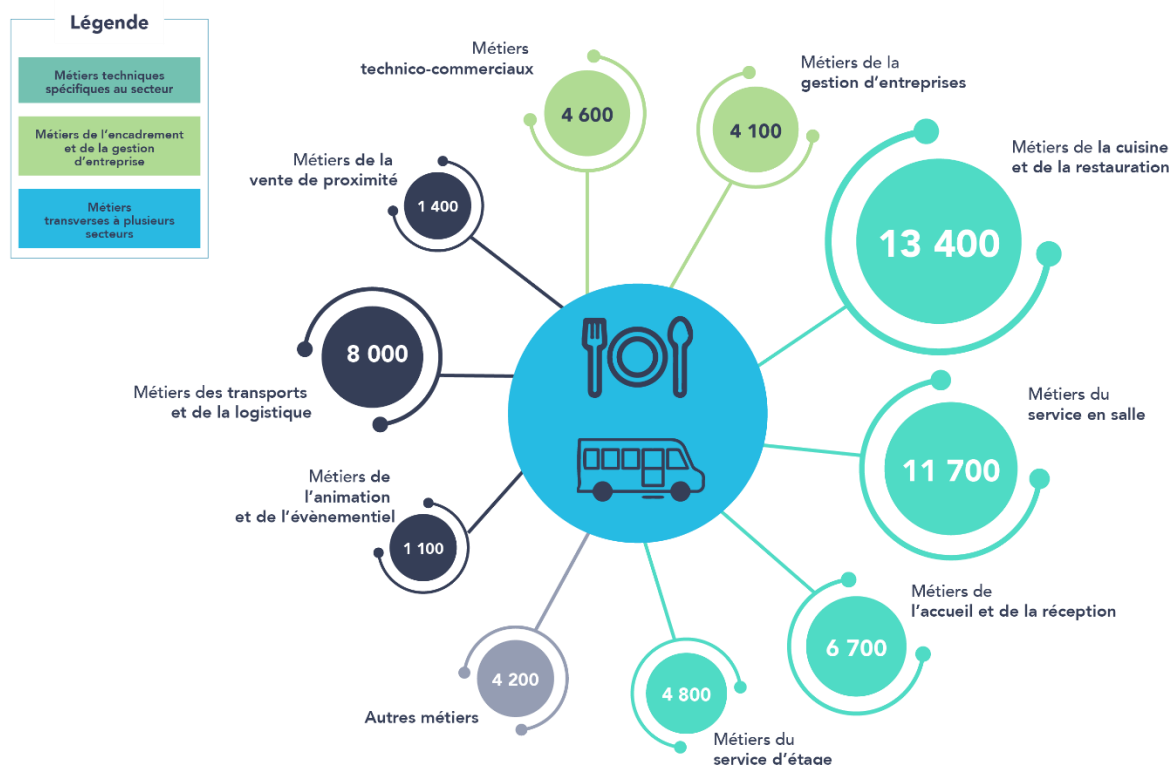
Conformément à l'approche que nous avons retenue et présentée dans la section méthodologique, nous avons resserré le champ à la stricte période durant laquelle se dérouleront les Jeux, à savoir l'année olympique et paralympique (2024). Certains emplois pourront être mobilisés en amont du fait de divers événements organisés dans le cadre des Jeux eux-mêmes (par exemple, l'Olympiade culturelle) ou en lien étroit avec eux (*test-events* des sites olympiques et paralympiques), mais eu égard au champ de l'étude (identifier les emplois directement liés aux Jeux) et dans un souci de précision, nous avons focalisé l'étude sur l'année 2024.

Par ailleurs, nous avons initialement envisagé de procéder à une analyse intra-année olympique et paralympique afin d'identifier la montée en charge progressive de la stimulation de la filière touristique. Toutefois, là-encore, faute de disposer à ce stade d'éléments précis quant aux dates de séjour des différentes catégories de visiteurs, ce qui aurait permis de procéder à une ventilation intra-annuelle fine de l'impact touristique, nous avons finalement renoncé à cette ambition initiale.

Dès lors, la totalité des 60 000 emplois mobilisés a été affectée à l'année 2024.

2.4.2 Répartition par familles de métiers

Comme pour les autres secteurs, les 60 000 emplois directement mobilisés au sein de la filière touristique du fait de l'accueil des Jeux ont fait l'objet d'une déclinaison par familles de métiers. Le graphique ci-dessous présente la répartition des principaux métiers qui seront directement mobilisés par les Jeux au sein de cette filière.



Clé de lecture : les métiers de l'accueil et de la réception devraient mobiliser 6 700 emplois au total.

Avec 13 400 emplois mobilisés au total, les métiers de la cuisine et de la restauration constitueraient le plus gros quota devant les métiers du service de salle avec 11 700 emplois et les métiers des transports et de la logistique (8 000) relatifs au transport national de personnes entre les différents sites de la compétition mais aussi entre les sites olympiques et paralympiques et les lieux de séjour touristique.

Quatre autres catégories de métiers seront assez fortement représentées au sein de la filière touristique :

- Les métiers de l'accueil et de la réception (6 700 emplois) : il s'agira notamment de tout ce qui touche à l'accueil, au renseignement et à l'orientation des spectateurs des Jeux, un besoin particulièrement prégnant dans le domaine de l'évènementiel sportif ;
- Les métiers du service d'étage (4 800 emplois) notamment au sein des établissements hôteliers qui accueilleront les touristes venus dans le cadre des Jeux ;
- Les métiers de technico-commerciaux (4 600 emplois) ;

- Les métiers de la gestion d'entreprise (4 100 emplois) qui concerneront aussi bien des dirigeants d'entreprises que des cadres administratifs, des employés sur des postes de comptables et services financiers, des employés administratifs, des assistants de direction, des secrétaires....
- D'autres métiers seront également représentés en nombre moins important, tels que les métiers de la vente de proximité (1 400 emplois), ou encore les métiers de l'animation et de l'évènementiel (1 100 emplois) afin d'animer les sites et espaces touristiques.

Éléments de contexte sur le secteur du tourisme

Tout comme pour les autres secteurs, cet encadré a pour objectifs de fournir quelques éléments de contexte concernant la mobilisation d'emplois par les Jeux de Paris 2024 au sein de la filière touristique française.

La période estivale est traditionnellement très chargée pour cette filière. La France et Paris en particulier restent des destinations très prisées par les touristes internationaux, comme en témoignent les données de fréquentation de l'année 2018 publiées récemment⁵. Ainsi d'après le baromètre 2018, la destination Paris-Ile-de-France a accueilli au total 50 millions de touristes sur cette année (+2 millions par rapport à 2017).

Dès lors, l'accueil des Jeux dans une période touristique soutenue pourrait être de nature à générer des tensions de recrutement sur certains métiers. Cet enjeu d'anticipation pourrait être plus marqué pour les destinations touristiques estivales concernées par l'accueil des Jeux (Marseille notamment ainsi que les villes qui accueilleront les épreuves de football et de surf⁶) et relativement moins pour l'Ile-de-France qui concentrera la majorité des épreuves (et les lieux où convergeront la grande masse des touristes sportifs). Sur ce second point, les acteurs que nous avons rencontrés au cours de l'étude de cartographie ont d'ailleurs relativisé cet enjeu en mettant en avant plusieurs phénomènes concomitants :

- D'une part, le nombre de touristes en Ile-de-France et à Paris est traditionnellement moins élevé au cours du mois d'août, période creuse concernant le tourisme d'affaires. A titre d'exemple, le taux de remplissage des hôtels franciliens en août 2018 s'est établi à 69,8% (en hausse par rapport à 2017 pour laquelle il était de 63,5%). Ce niveau d'activité laisse entrevoir des marges de manœuvre pour la mobilisation des effectifs salariés. Le commentaire serait peut-être à différencier concernant les Jeux Paralympiques qui se dérouleront en septembre 2024, période de reprise du tourisme d'affaires et pour lequel les disponibilités pourraient être moindres (le taux d'occupation des hôtels franciliens était de 85,1% en septembre 2018). Les Jeux Paralympiques attirent toutefois traditionnellement un nombre plus limité de touristes sportifs.
- D'autre part, une partie du surplus de la fréquentation touristique liée aux Jeux sera compensée par un phénomène d'éviction⁷ assez classique dans le cadre de l'accueil de grands événements sportifs internationaux. D'après les acteurs des branches professionnelles, la fréquentation nette supplémentaire du fait des Jeux devrait ainsi pouvoir être absorbée sans que cela ne génère de tensions de recrutement majeures.

⁵ Source : <http://pro.visitparisregion.com/chiffres-tourisme-paris-ile-de-France/frequentation-touristique-paris/Bilans/Le-bilan-de-l-annee-touristique-2018-a-paris-Ile-de-France>

⁶ Les sites des sports additionnels ne sont pas encore connus à la date de production de cette étude.

⁷ Touristes annulant leur venue du fait de l'accueil d'événements sportifs

3. Fiches des principaux métiers mobilisés par les Jeux

15 familles de métiers seront particulièrement représentées dans le cadre des Jeux de Paris 2024 : elles couvrent 85% des emplois mobilisés dans les trois secteurs adressés (hors sécurité publique) et concentrent l'attention en termes de préparation de la main d'œuvre et de recrutement.

Les familles de métiers considérées : conduite et encadrement de chantiers BTP, travaux publics et du béton, maçonnerie (gros œuvre bâtiment), charpente (gros œuvre bâtiment), second œuvre en bâtiment, communication/ marketing/ évènementiel, accueil et renseignements sur sites, spectacle vivant, logistique et transports, sécurité privée, propreté, cuisine et restauration, service en salle, accueil et réception en hôtellerie-restauration, service d'étage.

Fiche N°1 – Métiers de la conduite et de l'encadrement de chantiers BTP

1 // Définition du métier

Les chantiers d'infrastructures et de bâtiments prévus pour les Jeux mobiliseront de l'emploi sur les métiers de la conduite et de l'encadrement de chantiers BTP. Ces derniers recouvrent un ensemble de fonctions sur toute la chaîne de la gestion des travaux, de l'encadrement d'équipes à la direction du chantier. En effet, différents niveaux d'encadrement interviennent dans le fonctionnement d'un chantier :

- Les chefs d'équipe, à la base de l'organisation, encadrent une équipe d'ouvriers, sur le terrain, sous la responsabilité du chef de chantier et d'un conducteur de travaux selon la taille du chantier.
- Le ou les chefs de chantiers assurent au quotidien l'organisation générale d'un chantier ou d'une partie de celui-ci selon son importance. Ils sont responsables sur le site de la bonne exécution des travaux.
- Le conducteur de travaux, est responsable de l'exécution des travaux d'un ou de plusieurs chantiers, selon leur taille, voire au contraire d'une seule partie d'un chantier. Il dirige et organise le chantier, achète et répartit les matériaux, rédige les rapports, dialogue avec les ingénieurs et les riverains du chantier, etc.
- Le directeur de travaux, anime et dirige l'équipe chargée de la maîtrise d'œuvre des travaux : moyens, assistance, sous-traitance... Il est garant, vis-à-vis du commanditaire, du respect des principaux critères de réussite comme les coûts, les délais et la qualité. Il peut superviser un ou plusieurs chantiers selon leur taille, en s'appuyant sur les conducteurs de travaux.

En résumé, les personnes en charge de la conduite et de l'encadrement de chantiers préparent, organisent et suivent au quotidien le déroulement des activités d'un ou de plusieurs chantiers BTP. Elles coordonnent les interventions des équipes internes et externes à l'entreprise selon les impératifs de délais. Selon le niveau de responsabilités et d'autonomie, elles négocient et contractualisent des prestations avec des sous-traitants.

Leurs compétences sont d'ordres technique, organisationnel et managérial voire commercial (négociation des prestations en sous-traitance, représentation de l'entreprise, etc.). Les personnes occupant ces emplois ont des profils qualifiés nécessaires à la mise en œuvre de tous les types de chantiers (voirie, ouvrages d'art, bâtiment, espaces verts, etc.) liés aux Jeux.

De fait, selon le secteur de l'entreprise qui emploie et le niveau de responsabilités associées, plusieurs conventions collectives sont applicables (notamment les conventions des ouvriers, des ETAM et des cadres du bâtiment ou des Travaux Publics⁸).

⁸ CCN des ouvriers employés par les entreprises du bâtiment visées par le décret du 1er mars 1962 du 8 octobre 1990, étendue par arrêté du 12 février 1991 ; CCN des ouvriers employés par les entreprises du bâtiment non visées par le décret du 1er mars 1962 (c'est-à-dire occupant plus de dix salariés) du 8 octobre 1990 ; CCN des ETAM du bâtiment du 12 juillet 2006 ; CCN des cadres et IAC du bâtiment du 1^{er} juin 2004 ; CCN des ouvriers de travaux

2 // Indicateurs clés sur la situation de l'emploi et du marché du travail

Situation de l'emploi sur le métier en Ile-de-France		
	Métier	Tous métiers
Nombre d'emplois en 2015	54 359	-
Variation du nombre d'emplois entre 2010 et 2015	+11%	-1%
Part des intérimaires parmi les actifs occupés*	2%	3%
Temps de travail des salariés sur ce métier en France		
	Métier	Tous métiers
Part des salariés à temps plein en 2015	90%	79%
Temps de travail moyen des salariés en 2015	1 572h	1 534h
Marché du travail sur le métier en Ile-de-France		
	Métier	Tous métiers
Demande d'emploi de fin de mois T2 2018	2 908	-
Indicateur de tension en région T2 2018	152%	49%
Taux de satisfaction des offres d'emploi en un an T2 2018	86%	87%

Sources et définitions en annexe ; les données correspondent aux dernières années disponibles au moment de l'étude, compte tenu des contraintes de traitement ; (*) : Moyenne sur la période 2012-2014

3 // Enjeux-clés sur le métier pour l'organisation des Jeux

Le besoin en emploi sur ces métiers, indispensable à la mise en œuvre de tous les chantiers, va suivre la montée en charge des opérations liées aux Jeux dès 2019. Le besoin va toutefois être important à partir de 2021 avec un pic en 2022.

Les métiers de la conduite et de l'encadrement de chantiers BTP font l'objet de fortes tensions sur le marché du travail, liées aux chantiers du Grand Paris Express et de la rénovation urbaine. Ces tensions devraient fortement s'accroître, du fait de la concomitance entre ces différents chantiers. Ainsi, le nombre d'offres d'emplois pour un poste de conducteur de travaux BTP déposées à Pôle Emploi a connu une croissance de 10% entre 2017 et 2018⁹, pour atteindre au second trimestre 2018 un taux de tension de 152%¹⁰, traduisant un besoin en emploi supérieur au nombre de candidats.

Concernant le conducteur de travaux, il est accessible avec un diplôme de niveau III (bac+2) complété par une expérience professionnelle ou bien accessible sans expérience après une formation de niveau I (Bac+5)¹¹. Métier attractif de par les responsabilités offertes et le niveau de rémunération (56 000€ brut par an en moyenne¹²), il est souvent directement pourvu par de jeunes ingénieurs, venant de toute la France, dès leur sortie d'école. Selon les professionnels du secteur, ces jeunes diplômés manquent cependant d'expérience du

publics du 15 décembre 1992, étendue par arrêté du 27 mai 1993 ; CCN des ETAM des travaux publics du 12 juillet 2006 ; CCN des cadres et IAC des travaux publics du 20 novembre 2015.

⁹ Pôle Emploi, Portrait statistique sectoriel – BTP IDF au T2 2018, septembre 2018

¹⁰ Pôle Emploi, janvier 2019. Le taux de tension se définit comme le rapport entre le nombre d'offres d'emploi déposées et les demandes d'emploi déposées.

¹¹ Formations possible : BTS Bâtiment ou Travaux Publics, DUT génie civil (option Bâtiment ou Travaux publics), Ecoles d'ingénieur proposant une spécialité conducteur de travaux (ESTP, ISCO...), Licences et masters professionnels en bâtiment ou génie civil, Titre Professionnel Conducteur de travaux publics routes, canalisations, terrassement, Titre Professionnel Conducteur de travaux publics génie civil.

¹² INSEE, DADS

terrain pour intervenir sur des chantiers complexes : ils ne couvriront ainsi pas l'ensemble des besoins en emploi (sur ces postes ni sur les postes de chefs d'équipe ou de chantiers).

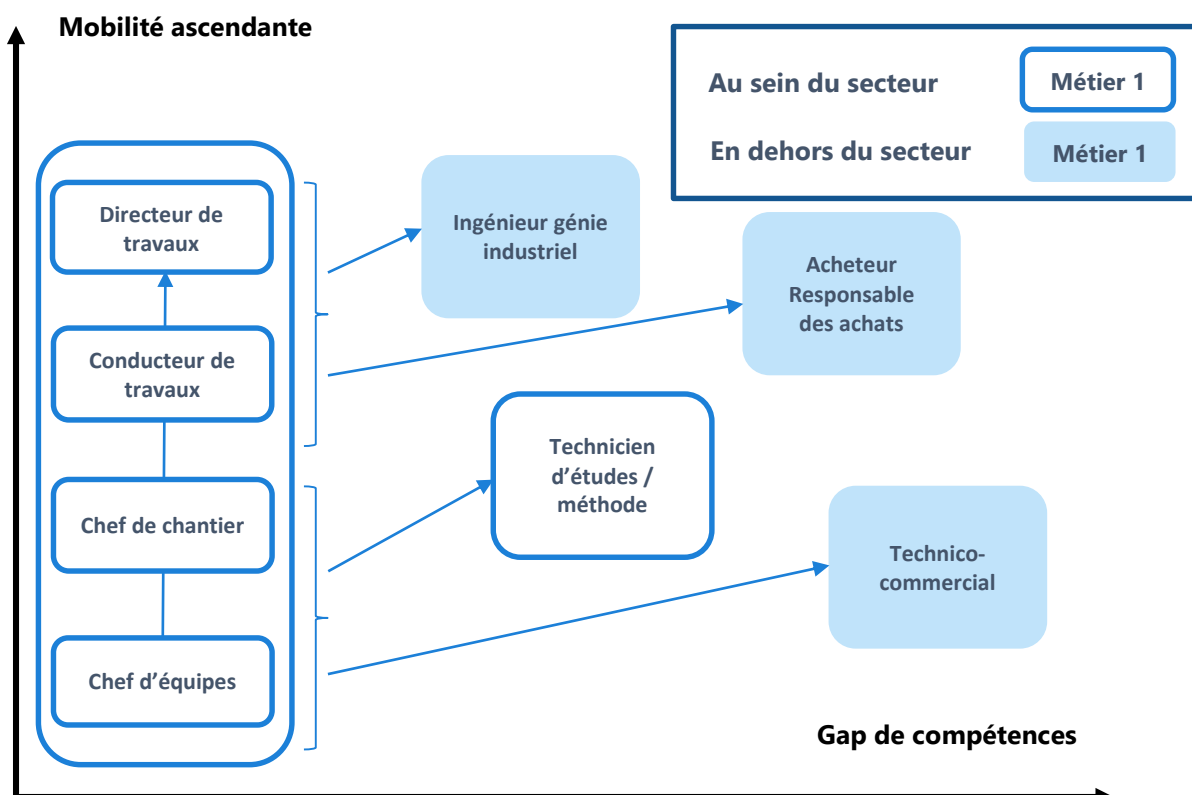
Concernant les chefs d'équipe et les chefs de chantiers, la tension est moindre sur le marché du travail mais néanmoins existante. A titre d'illustration on note une croissance de 7% des offres d'emploi déposées entre 2017 et 2018 et un taux de tension de 94%¹³. Face aux difficultés de recrutement, la promotion interne est un levier activé par les entreprises pour pourvoir l'emploi sur ces métiers. En effet, l'accès est plus rapide et s'inscrit davantage dans un parcours d'évolution interne que pour les conducteurs et directeurs de travaux :

- Le métier de chef d'équipe est accessible par évolution professionnelle depuis le métier d'ouvrier professionnel ou en recrutement (avec un diplôme de niveau V (CAP) à IV (Bac) ;
- Le métier de chef de chantier est accessible par évolution professionnelle depuis le métier de chef d'équipe ou en recrutement avec un diplôme de niveau III (Bac+2) avec ou sans expérience.

Les métiers de la conduite et de l'encadrement de chantiers BTP se complexifient avec la transformation digitale des activités et la demande croissante en projets respectueux de l'environnement. De nouvelles compétences sont ainsi attendues par les employeurs et notamment pour les chantiers liés aux Jeux :

- Compétences liées à la gestion numérique des chantiers (technologie BIM) ;
- Compétences liées à la mise en œuvre de normes environnementales¹⁴ ;
- Compétences liées au recours à des matériaux et techniques de construction-bois.

4// Mobilités professionnelles sur le métier



¹³ Pôle Emploi, *op. cit.* Données pour le code ROME F1202 « Direction de chantier » comprenant chefs d'équipe et chefs de chantier.

¹⁴ Compétences en partie intégrées suite aux lois du « Grenelle de l'Environnement » et de la « Transition Energétique »

Les métiers de la conduite et d'encadrement de chantiers BTP offrent entre eux plusieurs mobilités ascendantes, de chef d'équipe à chef de chantier puis conducteur et directeur de travaux. Cette mobilité ascendante est possible par la simple expérience bien que le passage de chef de chantier à conducteur de travaux puisse nécessiter l'acquisition de qualifications de niveaux III à I.

De par la nature diverse des tâches effectuées (techniques, managériales, organisationnelles, commerciales), les métiers de la conduite et de l'encadrement de chantiers BTP offrent des passerelles vers d'autres métiers techniques au sein du secteur (en bureau d'étude comme ingénieur) voire des reconversions sur des métiers d'ingénierie ou de technico-commerciaux en dehors du BTP (ingénieur industriel, acheteurs, commerciaux, etc.). Dans les deux cas, des formations spécialisées (management, techniques commerciales, école d'ingénieurs, etc.) peuvent faciliter la mobilité.

Fiche N°2 – Métiers des travaux publics et du béton

1 // Définition du métier

Les chantiers d'infrastructures et de bâtiments prévus pour les Jeux mobiliseront de l'emploi sur les métiers des travaux publics et du béton. Ces derniers recouvrent les métiers de la préparation des chantiers (manœuvres, terrassiers, aides-maçons), les poseurs (canalisation, tuyaux, voies ferrées) et les maçons intervenant dans les chantiers de travaux publics (béton, VRD¹⁵, etc.). Trois spécialités sont représentées dans ces métiers :

- La construction en béton : réaliser un ouvrage au moyen d'un moule et d'armatures métalliques noyées dans une masse en béton.
- La construction de routes, chaussées et leurs bordures : implanter les voies, mettre en œuvre les graves (sables, gravats, etc.), les enduis et les enrobés bitumeux, etc.
- La pose et la maintenance de canalisations et réseaux de transports de fluides : terrasser, boiser les tranchées, poser les canalisations, fermer les tranchées et remettre en état la voie, etc.

Dans le cadre des Jeux, outre la construction de certains ouvrages d'art (passerelle, mur autoroutier anti-bruit, etc.) une part importante des chantiers de travaux publics concernera la création et l'aménagement VRD¹⁶ d'espaces publics. La nature de ces chantiers demandera une certaine polyvalence des personnels qui réalisent différents types de tâches comme conduire des engins de travaux publics, couler les enduits, poser les chapes de béton, etc.

Il s'agit de métiers d'exécution bien que, selon l'expérience, les professionnels peuvent être amenés à encadrer une petite équipe. De fait, ces métiers renvoient aux conventions collectives d'ouvriers ou d'ETAM du secteur¹⁷. A titre indicatif le salaire moyen net mensuel pour les ouvriers qualifiés des travaux publics est environ 1 680€¹⁸.

2 // Indicateurs clés sur la situation de l'emploi et du marché du travail

Situation de l'emploi sur le métier en Ile-de-France		
	Métier	Tous métiers
Nombre d'emplois en 2015	34 067	-
Variation du nombre d'emplois entre 2010 et 2015	0%	-1%
Part des intérimaires parmi les actifs occupés*	4%	3%
Temps de travail des salariés sur ce métier en France		
	Métier	Tous métiers
Part des salariés à temps plein en 2015	87%	79%
Temps de travail moyen des salariés en 2015	1 591 h	1 534h
Marché du travail sur le métier en Ile-de-France		
	Métier	Tous métiers
Demande d'emploi de fin de mois T2 2018	7 148	-
Indicateur de tension en région T2 2018	25%	49%
Taux de satisfaction des offres d'emploi en un an T2 2018	90%	87%

Sources et définitions en annexe ; les données correspondent aux dernières années disponibles au moment de l'étude, compte tenu des contraintes de traitement ; (*) : Moyenne sur la période 2012-2014

¹⁵ Voirie et Réseau Divers

¹⁶ ibid.

¹⁷ CCN des ouvriers de travaux publics du 15 décembre 1992, étendue par arrêté du 27 mai 1993 ; CCN des ETAM des travaux publics du 12 juillet 2006 ; CCN des cadres et IAC des travaux publics du 20 novembre 2015.

¹⁸ INSEE, DADS 2015

4 // Enjeux-clés sur le métier pour l'organisation des Jeux

Le besoin en emploi sera croissant entre 2019 et 2024 ; il se concentrera essentiellement sur la période entre 2021 à 2023.

Si les travaux publics ont connu un ralentissement de leur activité entre 2010 et 2015, se traduisant par une stabilité du nombre d'emplois (variation nulle sur la période), l'activité est repartie ces dernières années à la hausse, notamment du fait du démarrage des travaux du Grand Paris et de la rénovation urbaine.

Les difficultés de recrutement sont en train de s'accroître¹⁹. On note une augmentation du nombre d'offres d'emplois déposées sur la préparation du gros œuvre et des TP de 14,4% entre 2017 et 2018²⁰. De plus, les professionnels du secteur font part du besoin croissant sur ces métiers liés au contexte de multiplication des chantiers en Ile-de-France. Ces besoins ne se traduisent pas encore explicitement dans les chiffres de Pôle emploi, dans la mesure où ils sont pourvus par d'autres voies que le recrutement sur le marché du travail local (intérim, mobilisation d'une main d'œuvre non francilienne ou étrangère).

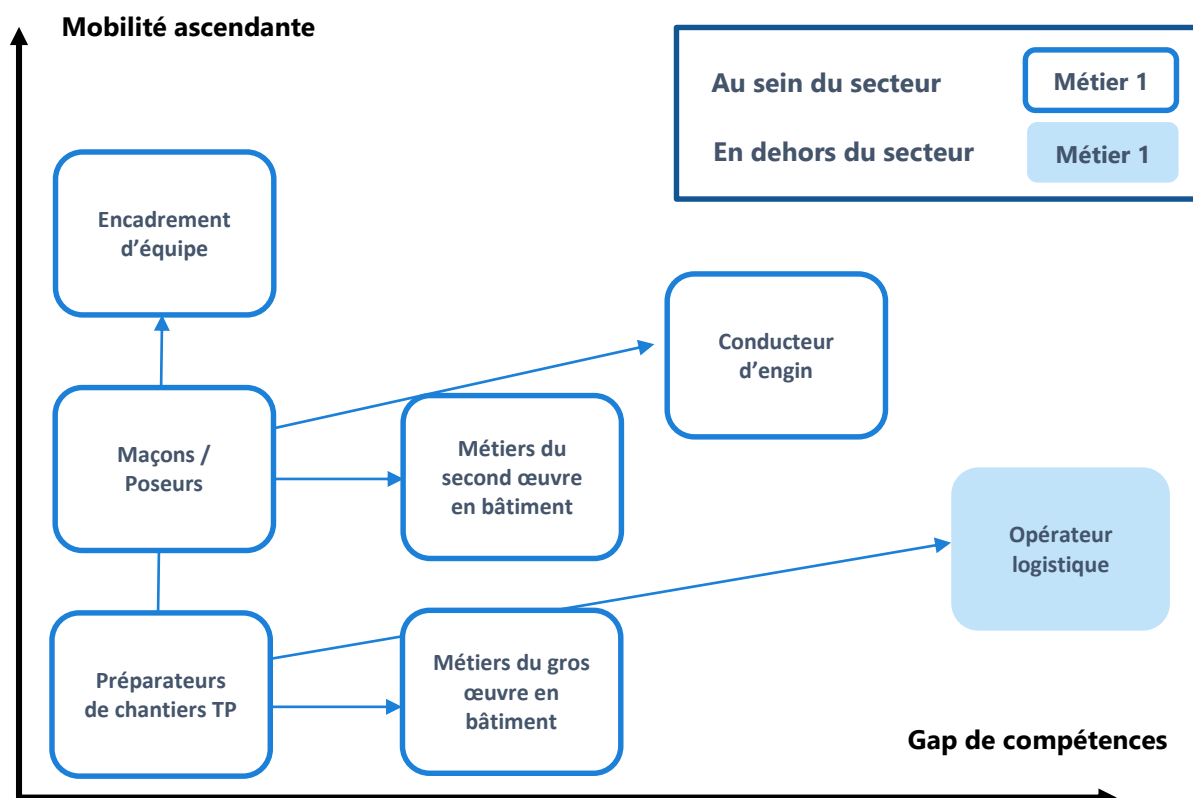
L'accès à l'emploi sur ces métiers repose sur un « modèle à deux niveaux : une filière d'experts et une filière moins expérimentée où la rotation d'effectifs est plus forte²¹ ». On retrouve ainsi des ouvriers non qualifiés et qualifiés au sein de chaque métier. Cependant, les métiers de maçons et de poseurs sont davantage spécialisés et accessibles avec un diplôme de niveau CEP / BEP (spécialités de coffrage, ferrailage, béton armé, en gros œuvre ou en travaux publics par exemple), voire Bac professionnel pour l'encadrement d'équipe. Les métiers de la préparation sont quant à eux accessibles dans la plupart des cas sans formation, ce qui en fait des métiers accessibles à une main d'œuvre à faible mobilité géographique, peu qualifiée et en particulier aux publics en insertion, ne nécessitant pas des temps de formation longs.

¹⁹ Au deuxième trimestre 2018, l'indicateur de tension sur le marché du travail n'est que de 25% et le taux de satisfaction des offres de 90%.

²⁰ Source : Pôle Emploi, Portrait statistique sectoriel – BTP IDF au T2 2018, septembre 2018

²¹ Source : CEP « Les besoins en emplois et compétences liés aux travaux du Grand Paris, dans les Travaux Publics en Ile-de-France », 2013.

5 // Mobilités professionnelles sur le métier



Les métiers des travaux publics et du béton mobilisent des compétences transférables vers les autres corps de métiers du BTP. Une mobilité est donc possible vers le gros œuvre en bâtiment, en particulier pour les coffreurs / ouvriers du béton. Des mobilités sont également envisageables vers des métiers plus spécialisés du second œuvre (menuisiers, peintres, électriciens par exemple) bien que cela demande généralement d'acquérir la qualification correspondant à la spécialité du corps de métier visé.

Le secteur du BTP offre des perspectives d'évolution professionnelle vers des postes d'encadrement (chef d'équipe voire chef de chantier ensuite) aux salariés expérimentés et/ou accédant à un niveau de qualification supérieur (niveaux IV ou III).

Des mobilités extra-sectorielles sont possibles du fait de compétences transversales (lecteur de plan, respect des règles et consignes de sécurité, gestes et postures de manutentions, etc.) ouvrant l'accès à des postes peu qualifiés dans la manutention par exemple (opérateur logistique) voire dans l'assemblage industriel (opérateur de ligne, assembleur, ajusteur-monteur, etc.).

Fiche N°3 – Métiers de la maçonnerie (gros œuvre bâtiment)

1 // Définition du métier

Les métiers de la maçonnerie seront mobilisés pour réaliser des travaux sur tous types de bâtiments aussi bien dans le cadre de constructions neuves que d'entretien ou de réhabilitation. Ils seront ainsi mobilisés sur les opérations des Jeux, en particulier sur les trois grands chantiers (Village olympique et paralympique, Village des médias, Centre aquatique olympique) qui comportent la construction et la réhabilitation de logements, de locaux tertiaires, de structures sportives, etc.

Les maçons implantent les ouvrages simples et réalisent le gros œuvre : les fondations, les murs et les planchers soit par assemblage d'éléments portés, blocs de béton, briques, pierre, poutrelles préfabriquées, parpaings) soit par coulage de béton. Ils réalisent ainsi différents coffrages et éléments de ferrailage, interviennent dans l'isolation du bâtiment, l'application de produits d'étanchéité et de parement pour l'entretien, la rénovation et l'embellissement de façades. Ils travaillent avec des moyens de plus en plus mécanisés (levage, manutention ...) et en coordination avec les conducteurs d'engins et en particuliers les grutiers.

Ils interviennent sur les premières phases du chantier (après la démolition, le terrassement, le creusement des fondations, etc.) et préparent l'intervention des autres corps d'état (couvreurs, charpentiers, électriciens, plombiers, etc.). Dans le cadre des Jeux, les maçons devront particulièrement travailler en articulation avec les professionnels de la construction-bois sur les bâtiments intégrant ce matériau en association au béton dans les structures, les revêtements, les parements, etc. L'intégration du bois dans les constructions pourrait complexifier les opérations de maçonnerie dans le sens où les structures ne seraient pas « tout béton » ce qui nécessitera d'articuler différents matériaux, techniques et corps de métiers ; complexité qui ne devrait toutefois pas bouleverser profondément les techniques de maçonnerie et le niveau de qualification attendu.

Les métiers de la maçonnerie renvoient aux conventions collectives d'ouvriers du bâtiment ou d'ETAM du secteur dans le cas des chefs d'équipe²². A titre indicatif, le salaire moyen net mensuel pour les ouvriers qualifiés des travaux publics est environ 1 680€²³.

2 // Indicateurs clés sur la situation de l'emploi et du marché du travail

Situation de l'emploi sur le métier en Ile-de-France		Métier	Tous métiers
Nombre d'emplois en 2015		30 171	-
Variation du nombre d'emplois entre 2010 et 2015		-11%	-1%
Part des intérimaires parmi les actifs occupés*		13%	3%
Temps de travail des salariés sur ce métier en France		Métier	Tous métiers
Part des salariés à temps plein en 2015		87%	79%
Temps de travail moyen des salariés en 2015		1 274h	1 534h

²² CCN des ouvriers employés par les entreprises du bâtiment visées par le décret du 1er mars 1962 du 8 octobre 1990, étendue par arrêté du 12 février 1991 ; CCN des ouvriers employés par les entreprises du bâtiment non visées par le décret du 1er mars 1962 (c'est-à-dire occupant plus de dix salariés) du 8 octobre 1990 ; CCN des ETAM du bâtiment du 12 juillet 200

²³ Source : INSEE, DADS 2015

Marché du travail sur le métier en Ile-de-France	Métier	Tous métiers
Demande d'emploi de fin de mois T2 2018	6 715	-
Indicateur de tension en région T2 2018	19%	49%
Taux de satisfaction des offres d'emploi en un an T2 2018	84%	87%

Sources et définitions en annexe ; les données correspondent aux dernières années disponibles au moment de l'étude, compte tenu des contraintes de traitement ; (*) : Moyenne sur la période 2012-2014

4 // Enjeux-clés sur le métier pour l'organisation des Jeux

Le besoin en emploi se concentrera principalement sur 2021 et 2022. Le secteur du bâtiment ayant connu un ralentissement entre 2010 et 2015, le nombre d'emploi a diminué sur cette période (-11%). Toutefois, l'activité est repartie ces dernières années notamment du fait du démarrage des travaux du Grand Paris et de la rénovation urbaine.

Actuellement, les recrutements progressent et les professionnels du bâtiment anticipent des difficultés à venir sur les métiers de la maçonnerie. Si l'indicateur de tension sur le marché du travail au second trimestre 2018 reste relativement faible (19%), on note une augmentation du nombre d'offres d'emplois déposées sur ces métiers de 26,7% entre 2017 et 2018²⁴.

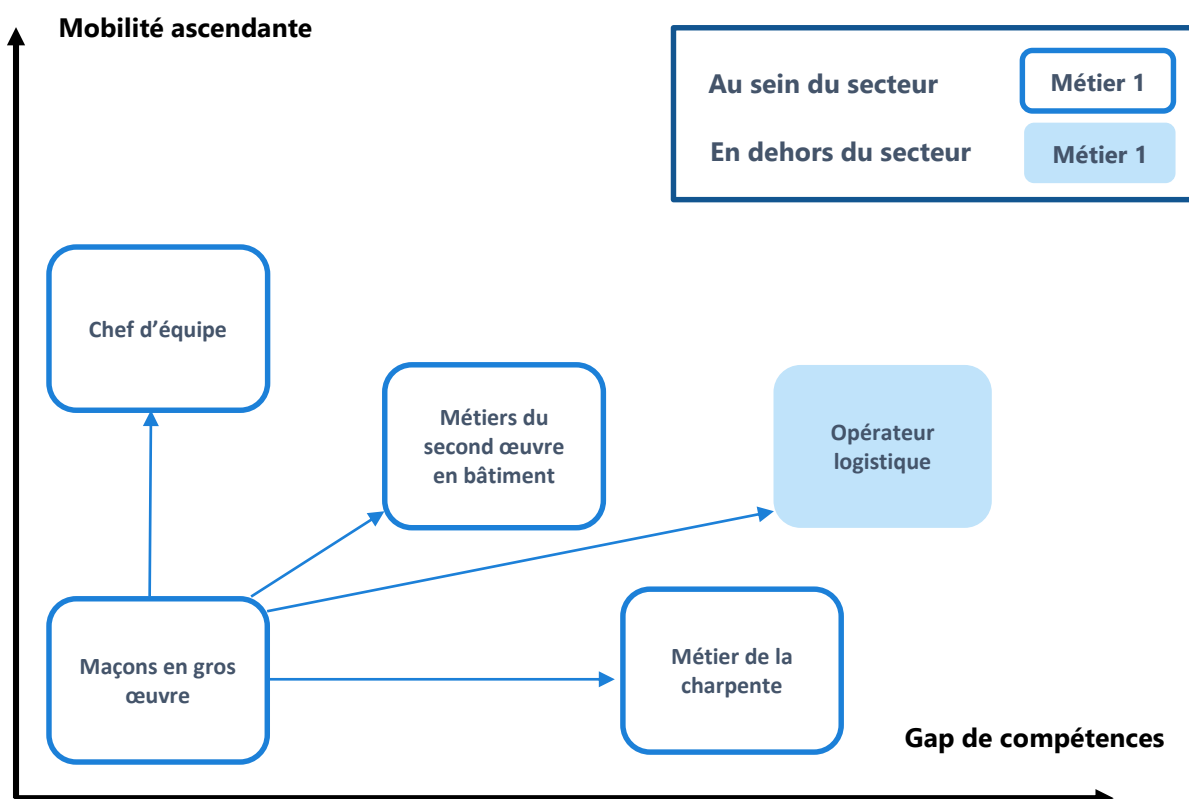
Pour pouvoir leurs besoins en emploi dans ces métiers, les entreprises du secteur recourent de manière importante à l'intérim (qui représente 13% des actifs). De plus, la main-d'œuvre étrangère est relativement présente sur ces métiers avec le recours à la sous-traitance d'entreprises étrangères²⁵.

Les métiers de la maçonnerie sont accessibles avec un diplôme de niveau CAP / BEP en bâtiment gros œuvre ou bien sans qualification en travaillant comme ouvrier d'exécution débutant (ou en apprentissage). La nature des ouvrages liés aux Jeux (Centre aquatique olympique, bâtiments utilisant le bois ou HQE...) indique que le besoin en emploi portera en partie sur des maçons en gros œuvre expérimentés.

²⁴ Source : Pôle Emploi, Portrait statistique sectoriel – BTP IDF au T2 2018, septembre 2018

²⁵ Source : Défi métier, *Les modes d'alimentation des métiers du bâtiment en 2015*, septembre 2015.

5 // Mobilités professionnelles sur le métier



Les métiers de la maçonnerie (gros œuvre) mobilisent des compétences transférables aux autres corps de métiers du BTP vers les métiers des travaux publics (cf. fiches « métiers des travaux publics et du béton) sans passerelle particulière ; et vers d'autres métiers du gros œuvre. Parmi ces derniers on trouve les métiers de la charpente, les métiers de la maçonnerie en gros mobilisant déjà des techniques de menuiseries et d'assemblage métallique (coffrages métalliques et bois).

Des mobilités sont également envisageables vers des métiers plus spécialisés du second œuvre (menuisiers, peintres, électriciens par exemple), nécessitant l'obtention d'une qualification qui correspond à la spécialité du corps de métier visé.

Le secteur du bâtiment offre des perspectives d'évolution professionnelle vers des postes d'encadrement (chef d'équipe voire chef de chantier ensuite) aux salariés expérimentés et/ou accédant à un niveau de qualification supérieur (niveau IV ou III).

Des mobilités extra-sectorielles sont possibles du fait de compétences transversales (lecteur de plan, respect des règles et consignes de sécurité, gestes et postures de manutentions, etc.) ouvrant l'accès à des postes peu qualifiés dans la manutention par exemple (opérateur logistique) voire dans l'assemblage industriel (opérateur de ligne, assembleur, ajusteur-monteur, etc.).

Fiche N°4 – Métiers de la charpente (gros œuvre bâtiment)

1 // Définition du métier

Une distinction s'opère parmi les métiers de la charpente selon le matériau utilisé, entre charpentiers bois et métalliques. Les métiers de la charpente bois seront particulièrement mobilisés dans le cadre des chantiers des Jeux. En effet, afin de répondre à l'ambition d'exemplarité carbone, le bois devrait avoir une place importante dans les ouvrages des Jeux, tant en construction qu'en agencement.

Quel que soit le matériau, le charpentier conçoit, réalise et assemble les ossatures qui serviront de structure d'un bâtiment complet, de plancher ou de support de couverture, à partir d'éléments préfabriqués et le plus souvent préassemblés.

La partie conception et usinage en atelier est plus importante chez les charpentiers bois que les charpentiers métalliques. Les étapes de conception-réalisation et d'installation peuvent renvoyer à deux métiers différents (charpentier atelier et charpentier installateur) ou être réalisées par les mêmes professionnels, selon le degré de spécialisation et de division du travail.

Dans tous les cas, des aptitudes au dessin et à la projection dans l'espace sont indispensables pour la conception et le tracé des charpentes. Le charpentier a recours aux machines à commandes numériques, aux technologies de dessin assisté par ordinateur (CAO/DAO) et au BIM.

Les charpentiers relèvent de la convention collective des ouvriers du bâtiment ou des ETAM pour les chefs d'équipe²⁶. A titre indicatif le salaire moyen pour un charpentier qualifié est de 2 300€²⁷ brut par mois.

2 // Indicateurs clés sur la situation de l'emploi et du marché du travail

Situation de l'emploi sur le métier en Ile-de-France		
	Métier	Tous métiers
Nombre d'emplois en 2015	15 080	-
Variation du nombre d'emplois entre 2010 et 2015	-4%	-1%
Part des intérimaires parmi les actifs occupés*	20%	3%
Temps de travail des salariés sur ce métier en France		
	Métier	Tous métiers
Part des salariés à temps plein en 2015	84%	79%
Temps de travail moyen des salariés en 2015	1 106h	1 534h
Marché du travail sur le métier en Ile-de-France		
	Métier	Tous métiers
Demande d'emploi de fin de mois T2 2018	672	-
Indicateur de tension en région T2 2018	42%	49%
Taux de satisfaction des offres d'emploi en un an T2 2018	92%	87%

Sources et définitions en annexe ; les données correspondent aux dernières années disponibles au moment de l'étude, compte tenu des contraintes de traitement ; (*) : Moyenne sur la période 2012-2014

²⁶ CCN des ouvriers employés par les entreprises du bâtiment visées par le décret du 1er mars 1962 du 8 octobre 1990, étendue par arrêté du 12 février 1991 ; CCN des ouvriers employés par les entreprises du bâtiment non visées par le décret du 1er mars 1962 (c'est-à-dire occupant plus de dix salariés) du 8 octobre 1990 ; CCN des ETAM du bâtiment du 12 juillet 2006

²⁷ INSEE, DADS.

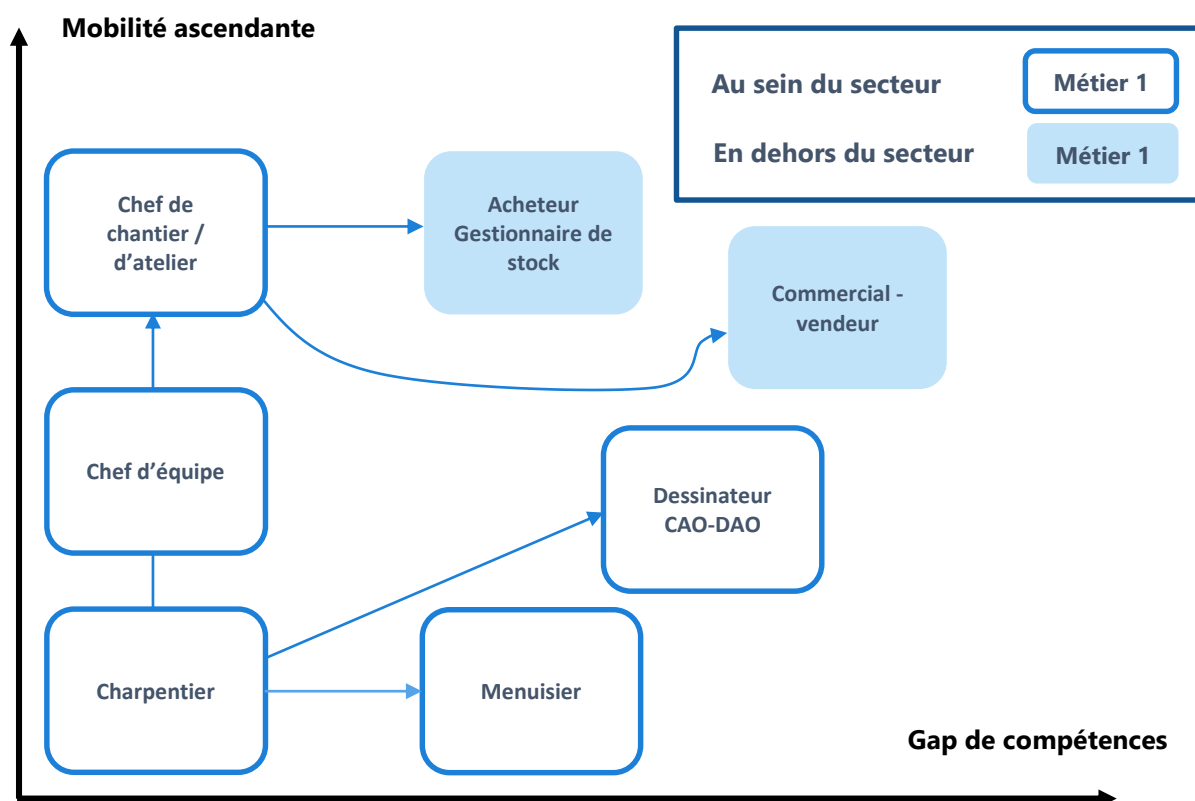
4 // Enjeux-clés sur le métier pour l'organisation des Jeux

Le besoin en emploi sur les métiers de la charpente progresse, tiré par une reprise économique dans le secteur de la construction ainsi que par une demande liée aux préoccupations environnementales. Les difficultés de recrutement se font désormais jour et s'accompagnent d'un turn-over important²⁸, intra et extra sectoriel. Dans ce contexte, les entreprises ont un recours relativement important à l'intérim.

Le besoin en emploi mobilisé par les Jeux sur les métiers de charpentier se situera principalement sur 2021 et 2022, dans une moindre mesure en 2023. Les chantiers prévus dans ce cadre – compte tenu de la place que tiendra le bois – devraient participer à la dynamisation du secteur de la construction-bois et pourraient renforcer les difficultés de recrutement que rencontrent les employeurs. Pour pourvoir les emplois, ces derniers pourront s'appuyer sur la bonne image dont bénéficient les métiers de la charpente, en lien avec les préoccupations sociétales actuelles²⁹.

Les métiers de la charpente sont accessibles avec un diplôme de niveau CAP ou bien sans qualification en travaillant comme charpentier débutant ou apprenti. Les compétences attendues se renforcent avec un recours croissant au numérique (CAO/DAO, commande numérique, BIM, etc.) d'une part ainsi qu'avec la diversification et le perfectionnement des techniques et matériaux bois d'autre part. Dans le cadre des Jeux, le recours à de nouvelles techniques dans la construction-bois devrait cependant être limité afin de tenir les délais de réalisation et respecter les coûts contraints³⁰.

5 // Mobilités professionnelles sur le métier



²⁸ Observatoire des métiers du BTP, *Secteur bois-bâtiment*, Etat des lieux et cartographie, 2018.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ Selon une étude du FCBA.

Les métiers de la charpente offrent des parcours de mobilité ascendante, depuis charpentier débutant à charpentier expérimenté puis à chef d'équipe et chef de de chantier. A termes, une évolution vers des métiers de gestion et de direction d'entreprise est possible. Dans les métiers de la charpente-bois, des mobilités entre ateliers et chantiers sont envisageables.

Les métiers de la charpente mobilisent des compétences transférables à d'autres corps de métiers de la construction : en premier lieu vers les métiers de menuisiers, en second lieu vers les métiers de la conception (dessinateur CAO-DAO par exemple).

Des mobilités intra et extra-sectorielles sont également envisageables du fait de compétences transversales liées à la gestion de stock ou à la relation clientèle par exemple, ouvrant l'accès à des métiers d'acheteurs, gestionnaires de stock ou de commerciaux. Ces évolutions s'accompagnent de formations dans des projets de reconversion professionnelle.

Fiche N°5 – Métiers du second œuvre en bâtiment

1 // Définition du métier

La construction des bâtiments prévus pour les Jeux mobilisera de l'emploi sur les métiers du second œuvre qui regroupent tous les corps d'état intervenant à la suite du gros œuvre afin d'achever, d'aménager et d'équiper l'ouvrage. Ces métiers recouvrent ainsi une diversité de métiers spécialisés dont principalement :

- L'électricien qui réalise des travaux d'installation et de mise en service des équipements électriques et effectue les raccordements nécessaires ;
- Le plombier qui étudie et réalise les installations sanitaires (éviers, baignoires, douches...) et les réseaux de canalisations ;
- Le chauffagiste ou monteur en installation thermique qui assure le confort des bâtiments en installant et en entretenant des systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation. Il raccorde des appareils (chaudières, climatiseurs, ventilateurs, radiateurs et équipements de régulation) à des réseaux transportant de l'énergie ou des fluides (électricité, gaz, fioul, vapeur, eau) ;
- Le menuisier qui fabrique et pose des fenêtres, volets, portes, placards, parquets... ; en bois, mais également en aluminium ou en matériaux composites.
- Le plâtrier qui réalise les plafonds, les cloisons, l'isolation thermique, acoustique et la protection contre l'incendie. Il réalise également les éléments de décoration intérieure ou extérieure (corniches, rosaces, colonnes, ...) en plâtre liquide, staff, stuc, chaux, ... ;
- Le peintre en bâtiment qui habille les murs et plafonds, réalise les finitions et embellissements des surfaces par application de peinture ;

Une grande majorité de ces professionnels exerce leur métier du second œuvre dans des TPE-PME ou encore ont le statut d'entrepreneurs individuels.

Les métiers du second œuvre relèvent de la convention collective des ouvriers du bâtiment ou des ETAM pour les chefs d'équipe³¹. A titre indicatif, le salaire moyen pour un ouvrier qualifié est de 2 400€ brut par mois³².

2 // Indicateurs clés sur la situation de l'emploi et du marché du travail

Situation de l'emploi sur le métier en Ile-de-France		
	Métier	Tous métiers
Nombre d'emplois en 2015	72 540	-
Variation du nombre d'emplois entre 2010 et 2015	-6%	-1%
Part des intérimaires parmi les actifs occupés*	9%	3%
Temps de travail des salariés sur ce métier en France		
	Métier	Tous métiers
Part des salariés à temps plein en 2015	87%	79%
Temps de travail moyen des salariés en 2015	1 308h	1 534h

³¹ CCN des ouvriers employés par les entreprises du bâtiment visées par le décret du 1er mars 1962 du 8 octobre 1990, étendue par arrêté du 12 février 1991 ; CCN des ouvriers employés par les entreprises du bâtiment non visées par le décret du 1er mars 1962 (c'est-à-dire occupant plus de dix salariés) du 8 octobre 1990 ; CCN des ETAM du bâtiment du 12 juillet 2006.

³² INSEE, DADS

Marché du travail sur le métier en Ile-de-France	Métier	Tous métiers
Demande d'emploi de fin de mois T2 2018	23 163	-
Indicateur de tension en région T2 2018	29%	49%
Taux de satisfaction des offres d'emploi en un an T2 2018	89%	87%

Sources et définitions en annexe ; les données correspondent aux dernières années disponibles au moment de l'étude, compte tenu des contraintes de traitement ; (*) : Moyenne sur la période 2012-2014

4 // Enjeux-clés sur le métier pour l'organisation des Jeux

Le besoin en emploi sur les métiers du second œuvre se situera principalement entre 2021 et 2023, avec une montée en puissance sur la période.

Une diversité de corps de métiers sera concernée (électricien, plombier, menuisier, peintre, plâtrier...). Si les métiers du second œuvre sont généralement accessibles avec un niveau CAP, voire sans qualification pour les ouvriers d'exécution débutant ou en apprentissage, les besoins se porteront également sur des ouvriers plus qualifiés (niveau Bac professionnel, Brevet professionnel). Des habilitations spécifiques (électriques par exemple) seront souvent nécessaires.

Dans un contexte de reprise de l'activité dans le secteur de la construction, les besoins en recrutements sont actuellement en progression ; mais certains métiers sont plus recherchés que d'autres. Par exemple, en un an, le nombre d'offres déposées par les employeurs à Pôle emploi a crû de +34% sur le métier d'électricien, alors qu'il est resté relativement stable pour les métiers de plombier et de peintre.

Le métier de menuisier aura une importance particulière au sein des chantiers liés aux Jeux, en raison de l'orientation donnée vers la construction-bois. Si les effectifs importants sur ce métier (environ 48 000 en 2015) peuvent permettre d'envisager favorablement les besoins en emplois liés aux Jeux, certains indicateurs sont néanmoins à prendre en compte : une baisse tendancielle du nombre de menuisiers depuis 2008, un vieillissement de la population en emploi et une dispersion des effectifs sur tout le territoire national. La question du développement de la formation professionnelle initiale sur ce métier en Ile-de-France peut être posée.

De plus, les Jeux conduiront les métiers du second œuvre à mobiliser des compétences spécifiques :

- Compétences d'usages des technologies numériques (BIM) ;
- Compétences organisationnelles liées à la multiplicité des intervenants sur des chantiers de taille significative et avec de fortes contraintes calendaires.

5 // Mobilités professionnelles sur le métier

Nota : Compte tenu de la diversité des métiers du second œuvre, cette rubrique ne comporte pas de schéma afin de préserver la lisibilité du propos.

Les métiers du second œuvre offrent principalement des parcours de mobilité ascendante dans la même filière professionnelle, depuis ouvrier débutant à ouvrier expérimenté, puis chef d'équipe et chef de chantier. A termes, une évolution vers les métiers de la gestion d'entreprise est possible.

Les compétences des métiers du second œuvre sont également transférables aux métiers de la même spécialité professionnelle exercés dans un autre secteur (industrie, logistique, spectacle vivant...). Par exemples : électricien dans une salle de spectacle, peintre industriel... Ces mobilités s'accompagnent de formations complémentaires et parfois de l'obtention d'habilitations spécifiques.

Pour les salariés expérimentés, des mobilités professionnelles sont également envisageables vers le métier de formateur professionnel.

Fiche N°6 – Métiers de la communication, du marketing, de l'évènementiel

1 // Définition du métier

Les Jeux mobiliseront de l'emploi dans les métiers de la communication, du marketing et de l'évènementiel³³. Leur rôle sera clé pour réussir la préparation et le bon déroulement de cet évènement d'envergure mondiale et également pour maximiser les retombées attendues tant dans le domaine sportif, touristique, social qu'économique.

Ces métiers recouperont les principales activités suivantes (liste non exhaustive) :

- Définir la stratégie évènementielle sur la base de la candidature et des choix opérés, et la décliner en termes de marketing, de commercialisation, de développement de la marque et de gestion budgétaire ;
- Réaliser des études de marché, des analyses de positionnement et une veille concurrentielle, et assurer l'exploitation des données recueillies ;
- Définir la stratégie marketing et la mettre en œuvre : ciblage des publics³⁴, analyse de leurs besoins et attentes, développement d'une gamme de produits, définition des messages stratégiques à véhiculer ;
- Définir, à partir de la stratégie marketing, la stratégie de communication sur l'évènement dans sa globalité et sur l'ensemble des évènements³⁵ qui vont composer la trame des Jeux, en appui sur la marque « Paris 2024 » ;
- Prospector et mobiliser les partenaires de la marque « Paris 2024 » (sponsors notamment) et s'assurer de sa bonne utilisation ;
- Développer la création, la qualité et la cohérence des formes et des contenus de communication interne ou externe, en cohérence avec la stratégie ;
- Concevoir ou mettre en œuvre les moyens et actions nécessaires pour faciliter l'interaction avec les publics au niveau local, national et international.

Une diversité de métiers complémentaires interviendra pour réaliser ces différentes activités : métiers de l'évènementiel, métiers de la communication, métiers du marketing, métiers des médias (chargé de relations presse, media planner, webmaster...), métiers de la création audiovisuelle et numérique (graphiste, infographiste...), métiers de la commercialisation (attaché commercial, chef de produit digital...). Dans l'ensemble de ces métiers, le numérique tiendra une place majeure, croissante entre 2019 et 2024.

2 // Indicateurs clés sur la situation de l'emploi et du marché du travail

Situation de l'emploi sur le métier en Ile-de-France		
	Métier	Tous métiers
Nombre d'emplois en 2015	39 083	-
Variation du nombre d'emplois entre 2010 et 2015	+8%	-1%
Part des intérimaires parmi les actifs occupés*	1%	3%
Temps de travail des salariés sur ce métier en France		
	Métier	Tous métiers
Part des salariés à temps plein en 2015	85%	79%
Temps de travail moyen des salariés en 2015	1 552h	1 534h

³³ La principale convention collective nationale (CCN) de référence est celle de la communication et de la production audiovisuelle (1297)

³⁴ Visiteurs, spectateurs, téléspectateurs, consommateurs de marques partenaires, etc.

³⁵ Epreuves, évènements touristiques, richesses patrimoniales et culturelles...

Marché du travail sur le métier en Ile-de-France	Métier	Tous métiers
Demande d'emploi de fin de mois T2 2018	13 045	-
Indicateur de tension en région T2 2018	20%	49%
Taux de satisfaction des offres d'emploi en un an T2 2018	97%	87%

Sources et définitions en annexe ; les données correspondent aux dernières années disponibles au moment de l'étude, compte tenu des contraintes de traitement ; (*) : Moyenne sur la période 2012-2014

4 // Enjeux-clés sur le métier pour l'organisation des Jeux

L'essentiel du besoin en emploi sur les métiers de la communication, du marketing et de l'évènementiel sera concentré sur 2024. Néanmoins, une partie des emplois sera mobilisée entre 2019 et 2023 (métiers du marketing / communication stratégiques) principalement par le comité Paris 2024.

Si selon les professionnels du secteur, il est difficile d'identifier comment les emplois seront pourvus en 2024, on peut cependant noter qu'actuellement les recrutements s'effectuent majoritairement sur des contrats longs dans des entreprises de petites et moyennes tailles. De plus, sur certains métiers, le recours à des travailleurs indépendants est répandu (community manager ou graphistes par exemple).

Dans le cas où les employeurs engageront des recrutements en 2024, l'Ile-de-France constituera une région de premier plan³⁶. Néanmoins, s'agissant de profils qualifiés ou rares, les recrutements pourraient être réalisés aux niveaux national et international. Le recours à l'intérim sera a priori relativement faible.

Plusieurs compétences clés seront recherchées en lien avec les Jeux :

- Compétences numériques (techniques et méthodes du digital) ;
- Compétences relationnelles (la relation aux publics étant le cœur de ces métiers) ;
- Compétences linguistiques (dimension internationale du public) ;
- Compétences juridiques (notamment pilotage de la marque Paris 2024).

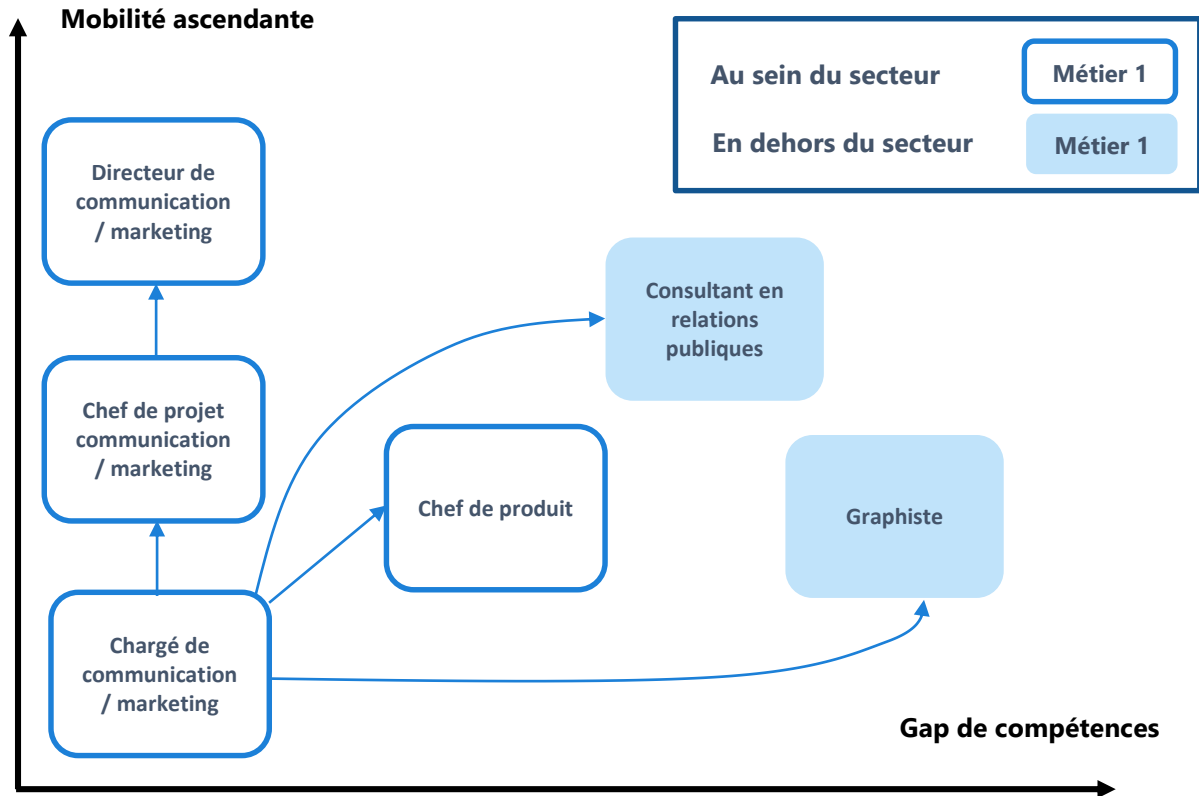
L'accès aux métiers de la communication, du marketing et de l'évènementiel requiert en général une qualification ou un diplôme de niveaux IV (Baccalauréat) ou III (BTS, DUT...). De nouveaux métiers tirés par la diffusion du numérique dans le secteur peuvent être accessibles sans diplôme spécifique. Une offre de formations se structure actuellement³⁷.

³⁶ Au 5 février 2019, l'Ile-de-France concentrait 22% des offres de recrutement du niveau national, selon l'observatoire des métiers du FAFIEC.

³⁷ Exemple : Formation « Communication digitale, prépa à l'entrée en formation et accès aux métiers du numérique » - Source : [Grande école du numérique](#)

5 // Mobilités professionnelles sur le métier

Nota : Compte tenu de la diversité des métiers de la communication, du marketing et de l'évènementiel, nous centrons cette rubrique sur le chargé de communication / marketing.



Les métiers de la communication, du marketing et de l'évènementiel couvrent des activités proches, permettant des mobilités professionnelles fréquentes entre eux. Différentes mobilités peuvent être envisagées, ascendantes (vers chef de projet puis directeur), horizontales (vers chef de produit) et entre secteurs (de l'évènementiel, au numérique ou au conseil par exemples).

Fiche N°7 – Métiers de l'accueil et renseignements sur sites

1 // Définition du métier

Les Jeux mobiliseront de l'emploi dans les métiers dont les activités sont orientées sur :

- L'accueil, le renseignement et l'orientation des touristes et des personnes à l'espace de réception sur site ou aux alentours des sites³⁸ ;
- L'accueil et le renseignement au standard téléphonique ;
- La vente des billets et le lien avec les réservations électroniques par Internet ;
- La remise des laissez-passer, badges, invitations.

Ces métiers de l'accueil et renseignements peuvent également comprendre des tâches administratives simples (classement, saisie informatique, saisie de courriers préétablis...), des tâches de gestion du courrier (collecte, tri, distribution) ou encore des tâches de vestiaire.

Les postes proposés sur ces métiers seront principalement ceux d'agents d'accueil, qui pourront se décliner en hôtes/hôtesse d'accueil, chargés ou employés d'accueil, agents de billetterie, responsables de l'accueil et de la billetterie. Les personnes qui occuperont ces postes seront parfois en lien avec les agents et responsables de la sécurité des sites.

Ces métiers relèvent principalement de la convention collective nationale du personnel des prestataires de services dans le domaine du secteur tertiaire³⁹ pour laquelle le salaire annuel brut moyen est estimé à 31 987,39 €.

Ces métiers seront nécessaires au bon déroulement des Jeux, à la fois des épreuves sportives (accueil dans les sites sportifs) et également de l'organisation plus globale (accueil sur le village des médias et le village olympique, dans les nœuds modaux à aéroports, espaces touristiques...). De plus, leur rôle dans la réussite des Jeux est clé car les personnes qui seront sur ces métiers seront le premier contact avec les touristes et le reflet des valeurs véhiculées par les Jeux (accueil des personnes fragiles, diversité et multi culturalité...).

2 // Indicateurs clés sur la situation de l'emploi et du marché du travail

Situation de l'emploi sur le métier en Ile-de-France		Métier	Tous métiers
Nombre d'emplois en 2015		21 842	-
Variation du nombre d'emplois entre 2010 et 2015		+4%	-1%
Part des intérimaires parmi les actifs occupés*		5%	3%
Temps de travail des salariés sur ce métier en France		Métier	Tous métiers
Part des salariés à temps plein en 2015		83%	79%
Temps de travail moyen des salariés en 2015		1 356h	1 534h

³⁸ Stations de métro/bus/tram les plus proches des sites par exemple.

³⁹ Sont notamment concernées par cette CCN les structures autonomes à but lucratif ou non lucratif généralement appelées « palais ou centre de congrès » ayant pour vocation d'offrir à toute personne physique ou morale un service d'organisation et de prestation de services et des équipements destinés à les accueillir et/ou à animer leurs manifestations, à l'exclusion des foires et expositions. Ils peuvent prendre éventuellement diverses appellations (festival, musique...). Entrent également dans le champ d'application de cette CCN les entreprises dont l'activité principale réside dans les services d'accueil à caractère événementiel (services d'accueil occasionnels dans le cadre de salons, conventions, colloques ou tout autre événement de relation publique ou commercial).

Marché du travail sur le métier en Ile-de-France	Métier	Tous métiers
Demande d'emploi de fin de mois T2 2018	2 792	-
Indicateur de tension en région T2 2018	43%	49%
Taux de satisfaction des offres d'emploi en un an T2 2018	88%	87%

Sources et définitions en annexe ; les données correspondent aux dernières années disponibles au moment de l'étude, compte tenu des contraintes de traitement ; (*) : Moyenne sur la période 2012-2014

4 // Enjeux-clés sur le métier pour l'organisation des Jeux

Le besoin en emploi d'agents d'accueil concernera les gestionnaires de sites (ou les sociétés prestataires de services pour les sites eux-mêmes) et sera concentré sur la durée des Jeux, de juillet à septembre 2024. Selon les professionnels du secteur de l'évènementiel, ce besoin en emplois devrait être pourvu principalement par la voie du recrutement. Dans cette hypothèse, la période de recrutement serait ouverte au premier semestre 2014.

Les agents d'accueil pourraient être recrutés soit en contrats longs – via une polyvalence entre les évènements franciliens – soit en contrats courts sur la durée des Jeux. Si actuellement la majorité des offres d'emplois d'agents d'accueil offertes en Ile-de-France proposent des contrats longs⁴⁰ la question du recours à des contrats courts est également posée. En effet, les professionnels du secteur de l'évènementiel soulignent le volume significatif d'emplois mobilisé par les Jeux dans une période d'activité saisonnière importante en raison de la concomitance des festivals et évènements culturels⁴¹. L'intérim pourrait venir compléter les recrutements de manière ponctuelle. Dans tous les cas, les emplois proposés pourraient être à temps partiel. Les métiers de l'accueil et renseignements sont accessibles pour des personnes détentrices d'une certification professionnelle, de niveau CAP/BEP à BTS⁴² selon les niveaux de responsabilités du poste occupé, ou bien pour des personnes avec une expérience professionnelle dans le secteur sans diplôme particulier.

Dans le cadre des Jeux, des compétences spécifiques seront attendues :

- Compétences linguistiques – en priorité la langue anglaise.
- Compétences bureautiques et d'utilisation des outils digitaux.
- Compétences d'ouverture culturelle.

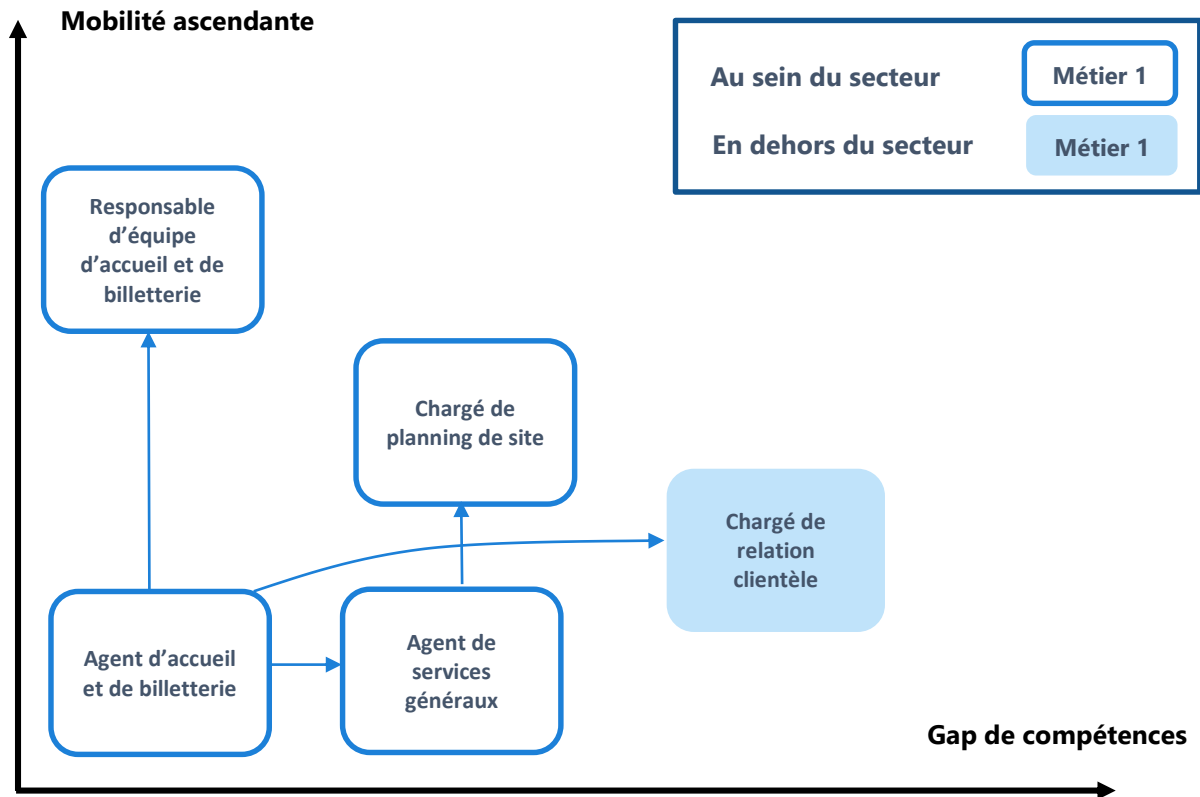
⁴⁰ Source : <https://www.defi-metiers.fr/dossiers/trente-metiers-qui-recrutent-en-ile-de-france>

⁴¹ Des discussions législatives sont actuellement en cours sur le recours aux contrats courts dans le secteur de l'évènementiel.

⁴² Les filières de formation sont celles des services, de l'assistantat d'entreprise ou de l'accueil où l'offre est très fournie en Ile-de-France : formations généraliste (Bac pro accueil - relation clients et usagers, Certificat de Qualification Professionnelle des agents chargés d'accueil, Mention Complémentaire accueil-réception, Titre professionnel employé administratif et d'accueil...) et formations plus spécialisées (Hôtesse et hôte accueil VIP, Titre professionnel chargé d'accueil touristique et de loisirs...).

5 // Mobilités professionnelles sur le métier

Nota : Compte tenu de la diversité des métiers de l'accueil et des renseignements, nous centrons cette rubrique sur l'agent d'accueil et de billetterie.



Au sein du métier d'agent d'accueil et de billetterie, des mobilités professionnelles peuvent se réaliser d'un employeur à un autre via un effet de réseau important. Au sein d'un même site, une mobilité est envisageable vers le métier d'agent de services généraux dont la mission est d'assurer l'entretien, la sécurité et/ou la maintenance des locaux et équipements dont il a la charge⁴³.

Au sein du secteur (voire de la même entreprise) des évolutions professionnelles ascendantes sont possibles vers le métier de responsable d'équipe d'accueil et de billetterie ainsi que vers le métier de chargé de planning de site. Dans d'autres secteurs, une mobilité professionnelle peut être réalisée vers le métier de chargé de clientèle.

⁴³ Source : référentiel du métier d'agent de services généraux de l'OPIIEC.

Fiche N°8 – Métiers du spectacle vivant

1 // Définition du métier

Les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux seront une vitrine au niveau international (retransmission en simultané dans de nombreux pays, et à travers de nombreux canaux de diffusion de façon maîtrisée par le CIO). Mobilisant un grand nombre de participants, les cérémonies seront aussi un moment de spectacle qui mettra en scène la culture du pays hôte et permettra des prouesses technologiques, comme artistiques.

Le Jeux mobiliseront ainsi de l'emploi dans les trois familles de métiers du spectacle vivant :

- Métiers artistiques⁴⁴ : metteur en scène, chorégraphe, directeur artistique, chef d'orchestre, musicien, danseur, chanteur, figurant, animateur, répétiteur...
- Métiers techniques avec des applications dans chaque domaine : directeur technique, régisseur (plateau, son, lumière), concepteur (son, lumière, vidéo), pyrotechnicien, électricien, décorateur, scénographe, costumier, habilleur, coiffeur, maquilleur...
- Métiers administratifs : directeur de production, administrateur de production, chargé de production, chargé de diffusion, programmateur artistique, chargé de communication, responsable des relations avec le public, services généraux...

Les métiers du spectacle vivant relèvent à ce jour de quatre conventions collectives distinctes en fonction des structures employeuses⁴⁵. Le personnel sur ces métiers pourra ainsi être employé sous différents types de contrats et statuts selon les employeurs. La part des salariés intermittents par rapport aux salariés permanents est relativement importante. La majeure partie seront des TPE-PME du secteur, très peu a priori de grosses entreprises (chaînes de télévision, grandes entreprises de production...).

2 // Indicateurs clés sur la situation de l'emploi et du marché du travail

Situation de l'emploi sur le métier en Ile-de-France		Métier	Tous métiers
Nombre d'emplois en 2015		36 071	-
Variation du nombre d'emplois entre 2010 et 2015		-16%	-1%
Part des intérimaires parmi les actifs occupés*		0%	3%
Temps de travail des salariés sur ce métier en France		Métier	Tous métiers
Part des salariés à temps plein en 2015		44%	79%
Temps de travail moyen des salariés en 2015		1 052h	1 534h

⁴⁴ A noter que selon les choix artistiques faits en accord avec la commande des organisateurs, aussi bien des adultes que des enfants pourront être amenés à participer. Si des enfants participent (en tant que figurants notamment), d'autres types de métiers pourront également concernés (coaches, animateurs...).

⁴⁵ CCN des entreprises artistiques et culturelles (secteur public) avec un salaire annuel brut moyen de 35 379 € ; CCN des entreprises techniques au service de la création et de l'évènement (42 941 €) ; CCN des entreprises du secteur privé du spectacle vivant (47 313 €) ; CCN régissant les rapports entre les entrepreneurs de spectacles et les artistes dramatiques, lyriques, chorégraphiques, marionnettistes de variétés et musiciens en tournées (29 800 €).

Marché du travail sur le métier en Ile-de-France	Métier	Tous métiers
Demande d'emploi de fin de mois T2 2018	31 576	-
Indicateur de tension en région T2 2018	8%	49%
Taux de satisfaction des offres d'emploi en un an T2 2018	57%	87%

Sources et définitions en annexe ; les données correspondent aux dernières années disponibles au moment de l'étude, compte tenu des contraintes de traitement ; (*) : Moyenne sur la période 2012-2014

3 // Enjeux-clés sur le métier pour l'organisation des Jeux

Le besoin en emploi sur les métiers du spectacle vivant sera concentré sur la durée des Jeux, de juillet à septembre 2024, et particulièrement lors des deux cérémonies d'ouverture et de clôture. Une partie de ces emplois sera pourvue par des recrutements sur des contrats courts⁴⁶ –pour répondre au pic d'activité- et une autre partie par des salariés déjà en poste dans les entreprises prestataires. En complément, des recrutements pourront être réalisés sur des contrats longs dans les métiers artistiques afin de satisfaire les nécessaires besoins de préparation (entraînements et répétitions) et de formation.

Dans tous les cas, le besoin en recrutement sera important et devrait intervenir relativement tôt en amont des Jeux (en 2023 voire 2022) pour anticiper les besoins de recrutements des événements se déroulant dans la même période estivale. Un risque de pénurie de main d'œuvre dans le secteur est possible –s'il n'est pas anticipé-. Dans cette phase de recrutements, les premiers devraient concerner les postes à responsabilité dans les métiers artistiques (chorégraphe, metteur en scène, pyrotechnicien...), techniques et administratifs. Les derniers recrutements devraient concerner quant à eux les volumes les plus importants (par exemple les figurants) ou bien sur des métiers répandus (par exemple monteurs/démonteurs, électriciens...).

Si la durée des contrats offerts sera globalement courte (correspondant au temps de la préparation et de l'évènement en lui-même), le temps de travail sera variable d'un poste à un autre et selon les métiers⁴⁷. Par exemple, certains postes seront pourvus uniquement pour le montage et le démontage des installations, soit sur un temps relativement court avec un nombre d'heures conséquent.

L'essentiel des personnes mobilisées devraient avoir le statut d'intermittent du spectacle. Des qualifications artistiques ou techniques seront nécessaires ; leur champ étant large compte tenu de la diversité des métiers⁴⁸.

De plus, dans le cadre des Jeux, des compétences spécifiques seront attendues et la formation jouera un rôle majeur dans l'accès à l'emploi :

- Compétences sur les nouvelles techniques audiovisuelles et nouvelles technologies numériques pour les métiers techniques ;
- Compétences linguistiques pour les métiers administratifs (communication, relations au public...).

Dans la période, les métiers du spectacle vivant devraient continuer à évoluer avec les innovations de matériaux, la diffusion des technologies numériques et avec les tendances artistiques. De nouvelles compétences pourraient alors être attendues sur ces registres.

⁴⁶ A noter qu'en moyenne la durée du contrat dans le secteur est très court en raison de l'activité même du spectacle vivant.

⁴⁷ Les marchés passés par le comité Paris 2024 –une fois connus- permettront d'affiner les besoins en emplois.

⁴⁸ Qualifications allant du niveau V au niveau I : Brevet des métiers « Technicien des métiers du spectacle, option machiniste-constructeur de spectacle », Titre professionnel « Technicien du spectacle vivant et de l'évènementiel », CAP « Fabrication réalisation d'accessoires », DMA « Costumier-réalisateur », Certificat de formation « maquillage artistique » ...

4 // Mobilités professionnelles sur le métier

Nota : Compte tenu de la diversité des métiers du spectacle vivant, cette rubrique ne comporte pas de schéma afin de préserver la lisibilité du propos.

Les mobilités professionnelles sur ces métiers se font principalement au sein de chacune des trois familles (artistique, technique, administrative) de façon :

- Ascendante : un professionnel peut envisager d'évoluer dans son métier vers des responsabilités avec l'expérience accumulée sur les différents spectacles. A titre illustratif, un électricien peut devenir chef électricien.
- Horizontale : un professionnel peut exercer ses compétences dans plusieurs métiers du spectacle dans son domaine professionnel ou bien dans le même métier dans un autre secteur, en raison d'une poly-activité répandue.

En revanche, les mobilités entre les trois familles – bien que possibles – sont moins courantes.

Fiche N°9 – Métiers de la logistique et des transports

1 // Définition du métier

Les Jeux mobiliseront de l'emploi dans les entreprises de la logistique et des transports – qui interviendront en réponse à une demande touristique et aux besoins de l'organisation des Jeux- sur trois principaux métiers :

- Des opérateurs logistiques pour des opérations de chargement et de déchargement (manutentionnaire de charges), de déplacement de charges (conducteurs d'engins), de magasinage et de préparation de commandes au niveau des plateformes logistiques.
- Des conducteurs de véhicules routiers de livraison urbaine / express (chauffeurs-livreurs) et également de véhicules plus importants (au-delà de 7,5 tonnes) afin d'assurer le transport de marchandises (préparation des Jeux, matériel des sportifs, consommables et produits alimentaires / boissons durant les Jeux) depuis les plateformes logistiques vers les sites des Jeux et également entre les sites. Dans ces métiers, les chauffeurs poids-lourds seraient relativement moins mobilisés.
- Des conducteurs de véhicules de transport de personnes (touristes, sportifs et professionnels) depuis les gares et aéroports ainsi qu'entre les lieux d'hébergement et les sites d'épreuves sportives. Les conducteurs de véhicules légers seraient ceux les plus concernés par les Jeux.

A titre indicatif, la fourchette de salaire moyen sur ces métiers se situe entre 31 100 € et 36 000€ bruts annuels⁴⁹.

2 // Indicateurs clés sur la situation de l'emploi et du marché du travail

Situation de l'emploi sur le métier en Ile-de-France		
	Métier	Tous métiers
Nombre d'emplois en 2015	197 793	-
Variation du nombre d'emplois entre 2010 et 2015	-4%	-1%
Part des intérimaires parmi les actifs occupés*	14%	3%
Temps de travail des salariés sur ce métier en France		
	Métier	Tous métiers
Part des salariés à temps plein en 2015	82%	79%
Temps de travail moyen des salariés en 2015	1 381h	1 534h
Marché du travail sur le métier en Ile-de-France		
	Métier	Tous métiers
Demande d'emploi de fin de mois T2 2018	64 590	-
Indicateur de tension en région T2 2018	43%	49%
Taux de satisfaction des offres d'emploi en un an T2 2018	86%	87%

Sources et définitions en annexe ; les données correspondent aux dernières années disponibles au moment de l'étude, compte tenu des contraintes de traitement ; (*) : Moyenne sur la période 2012-2014

⁴⁹ Le salaire moyen annuel brut de la convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires du transport (CCN 0016) est de 31 104€ ; et de 36 031 € pour la CCN des réseaux de transports publics urbains de voyageurs.

3 // Enjeux-clés sur le métier pour l'organisation des Jeux

Le besoin en emploi d'opérateurs logistiques et de conducteurs de véhicules de transport de marchandises observera une montée en puissance à partir du premier trimestre de l'année 2024, pour culminer en juillet-août, et décroître à l'issue des Jeux. La mobilisation des conducteurs de véhicules de transport de personnes sera quant à elle concentrée sur la période des Jeux.

Les entreprises du secteur pourraient rencontrer des difficultés à satisfaire ces besoins en emploi, en particulier sur les métiers de conducteur de véhicules de livraison urbaine ainsi que d'opérateur logistique au niveau des plateformes. En effet, les tensions de recrutement sont actuellement importantes et pourraient perdurer d'ici à 2024 selon les professionnels du secteur, notamment du fait d'un turn-over important et d'une pyramide des âges défavorable.

Les difficultés que les entreprises rencontrent actuellement sur ces deux métiers sont proches : pénibilité et conditions de travail difficiles (horaires décalés et atypiques, cadencement notamment), conditions salariales relativement faibles (proches du SMIC), perspectives d'évolution professionnelle limitées. Face à ces difficultés, les employeurs ont recours à l'emploi intérimaire (dans la logistique) et aux heures supplémentaires (dans le transport).

Dans la perspective des Jeux, ces deux métiers sont accessibles à des personnes peu qualifiées. Le recrutement n'est pas réalisé sur la base d'un diplôme mais généralement de la détention d'une habilitation ou d'un permis : CACES pour l'opérateur logistique, permis B et habilitations pour le conducteur de véhicules légers. Pour les conducteurs de véhicules de poids lourd (nécessaires notamment pour le transport de boissons) le permis C, d'autres habilitations et une certification (titre professionnel) sont requis.

De plus, des prérequis entrent en ligne de compte dans le choix de recrutement des employeurs :

- Compétences de base (savoir lire, écrire, lire un planning, se repérer dans l'espace...)
- Compétences relationnelles et savoir-être (point central pour les employeurs)
- Compétences de préservation de l'environnement (éco-conduite notamment)
- Compétences sur les usages des outils digitaux et numériques⁵⁰

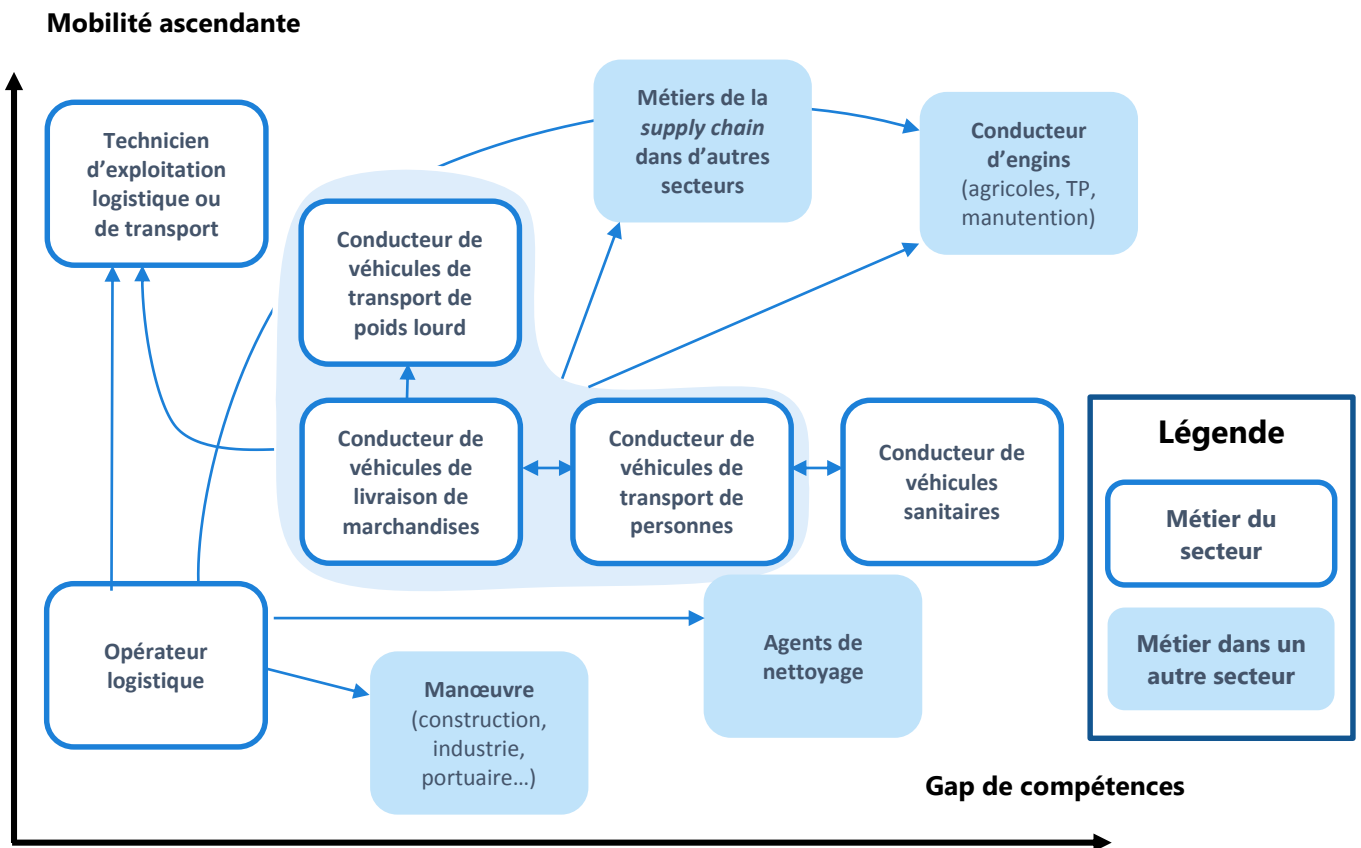
Compte tenu de la situation de tension sur le marché du travail, les employeurs pourraient chercher à recruter de manière pérenne sur ces différents métiers, et en amont des Jeux⁵¹. Le recrutement concernera ainsi à la fois des publics peu qualifiés et des publics sortis de la formation professionnelle initiale (notamment par la voie de l'apprentissage). Le diplôme pourrait être recherché par les employeurs pour faciliter les évolutions professionnelles dans le secteur (à des niveaux Bac professionnel et BTS dans les filières du transport et de la logistique). Selon les professionnels, l'offre de formation devrait être renforcée afin de pourvoir les besoins à venir des entreprises du secteur, mais la première question est celle du sourcing des candidats et de l'attractivité des métiers. A noter que sur la période estivale des Jeux, les emplois proposés dans le secteur attireront également des candidatures d'étudiants.

Enfin, l'accès à l'emploi est conditionné à une mobilité géographique pour se rendre sur un dépôt ou un entrepôt voire doit être pensé en proximité des plateformes logistiques et des axes routiers qui seront mobilisés par l'organisation des Jeux. Les plateformes logistiques qui approvisionneront les entreprises et les sites se situent dans d'autres régions que l'Ile-de-France. Les besoins en emplois seront ainsi localisés autour de ces plateformes.

⁵⁰ Informatique embarquée, outils digitaux et interactifs, automatisation des engins et véhicules.

⁵¹ A noter que la croissance du besoin en recrutement sur le secteur du transport de marchandises est estimée par les professionnels à 3% par an en Ile-de-France d'ici aux Jeux.

4 // Mobilités professionnelles sur le métier



Les personnes qui occupent les métiers d'opérateur logistique et de conducteurs de véhicules de transport de marchandises peuvent évoluer professionnellement au sein du secteur sur les métiers de l'exploitation. Ces évolutions requièrent des qualifications de niveau BTS voire Ingénieur, et peuvent être accompagnées par la VAE. Les possibilités d'évolutions vers les métiers de l'encadrement restent cependant limitées en raison d'un taux d'encadrement intermédiaire faible dans les entreprises (1 encadrant pour 20 à 30 opérationnels).

Des mobilités professionnelles sont envisageables au sein des métiers du transport, des conducteurs de véhicules légers vers les conducteurs de véhicules lourds –avec le permis C et une certification professionnelle– ainsi qu'entre les métiers de conducteurs de véhicules légers de transport.

En dehors du secteur, des évolutions professionnelles sont également envisageables vers les métiers de la supply chain, notamment dans les secteurs de l'industrie. Les recrutements sur ces métiers sont importants.

Fiche N°10 – Métiers de la sécurité privée

1 // Définition du métier

Les Jeux mobiliseront de l'emploi dans les entreprises de la sécurité privée sur deux principaux métiers :

- Agents de sûreté et de sécurité privée positionnés à l'entrée des sites / établissements sur le contrôle d'accès, le filtrage, la palpation et positionnés dans les enceintes sportives sur le contrôle visuel.
- Agents de sécurité incendie pour la prévention, le contrôle et la surveillance essentiellement dans des bâtiments qui reçoivent du public.

D'autres métiers seront également mobilisés par les Jeux (liste non exhaustive) : agents cynophiles (maîtres-chiens pour la sécurisation des sites, des lieux, notamment la nuit), opérateurs de télésurveillance (notamment en centrale) et enfin les métiers de l'encadrement.

A titre indicatif, le salaire moyen sur les métiers de la sécurité est de 24 500€ bruts annuels⁵².

2 // Indicateurs clés sur la situation de l'emploi et du marché du travail

Situation de l'emploi sur le métier en Ile-de-France		Métier	Tous métiers
Nombre d'emplois en 2015		62 692 ⁵³	-
Variation du nombre d'emplois entre 2010 et 2015		-6%	-1%
Part des intérimaires parmi les actifs occupés*		1%	3%
Temps de travail des salariés sur ce métier en France		Métier	Tous métiers
Part des salariés à temps plein en 2015		88%	79%
Temps de travail moyen des salariés en 2015		1 457h	1 534h
Marché du travail sur le métier en Ile-de-France		Métier	Tous métiers
Demande d'emploi de fin de mois T2 2018		14 759	-
Indicateur de tension en région T2 2018		50%	49%
Taux de satisfaction des offres d'emploi en un an T2 2018		82%	87%

Sources et définitions en annexe ; les données correspondent aux dernières années disponibles au moment de l'étude, compte tenu des contraintes de traitement ; (*) : Moyenne sur la période 2012-2014

3 // Enjeux-clés sur le métier pour l'organisation des Jeux

Le besoin en emploi sur les métiers de la sécurité privée sera concentré sur l'année 2024. Sur la période amont, de 2020 à 2023, quelques emplois seront également mobilisés pour la surveillance des sites de construction liés aux Jeux.

Selon les professionnels du secteur, les employeurs pourraient rencontrer des difficultés à satisfaire ces besoins en emploi. A titre indicatif, le volume d'emplois mobilisé par les Jeux représente 43% des effectifs actuels du secteur en Ile-de-France et 18%. Compte tenu des tensions de recrutement actuelles, les employeurs

⁵² Convention collective nationale des entreprises de prévention et de sécurité (CCN 1351)

⁵³ Au niveau national, le nombre d'emploi s'établit pour la même année à environ 169 000.

pourraient ainsi rencontrer des difficultés à pourvoir les emplois. L'expérience des Jeux de Londres 2012 et de l'Euro 2016 montre que l'anticipation de ce besoin est clé pour la réussite des Jeux de Paris 2024.

Dans ce secteur d'activité, la féminisation de l'emploi est un enjeu clé afin de permettre la réalisation des actes de contrôle et de palpation des femmes –par exemple à l'entrée des enceintes sportives-.

La poly activité est présente sur les métiers de la sécurité privée où les salariés peuvent occuper successivement des emplois d'agent de sûreté et d'agent de sécurité incendie. De plus, certains titulaires d'une carte professionnelle n'exercent pas leur métier ; ce qui porte le vivier des professionnels dans la sécurité privée à environ 320 000 personnes.

Les difficultés que les entreprises rencontrent actuellement en matière de recrutement sont liées à l'attractivité des métiers de la sécurité privée en raison de conditions de travail difficiles (horaires décalés et atypiques, astreintes notamment), des conditions salariales relativement faibles (proches du SMIC), de perspectives d'évolution professionnelle limitées.

Dans la perspective des Jeux, les métiers de la sécurité privée sont accessibles aux personnes réunissant les conditions et qualifications suivantes :

- Un casier judiciaire exempt de toute mention contradictoire
- Une carte professionnelle valable 5 ans, délivrée par le CNAPS⁵⁴
- Une ou plusieurs habilitations (notamment SSIAP 1 à 3) sont généralement requises⁵⁵
- Une certification professionnelle (CQP APS⁵⁶), à l'issue d'une formation de 175 heures⁵⁷

Les métiers sont également accessibles avec un CAP d'agent de sécurité⁵⁸. Sur les métiers de l'encadrement une qualification de niveau supérieur peut être attendue (Bac professionnel ou BTS⁵⁹).

Des compétences complémentaires pourront être attendues par les employeurs en lien avec les Jeux, compte tenu de l'environnement de travail qui implique un contact avec du public, dont une part significative de touristes internationaux :

- Compétences relationnelles en lien avec l'information de publics, leur orientation.
- Compétences linguistiques de base, en particulier en anglais.

L'accès à l'emploi est conditionné à une mobilité géographique pour se rendre sur les lieux où l'activité de surveillance et de sécurisation est requise, notamment sur des plages horaires où les transports en communs ne sont pas actifs (la nuit par exemple) ou présents.

⁵⁴ Conseil National des Activités Privées de Sécurité. En application des articles L.612-20 et L. 622-19 du code de la sécurité intérieure (CSI), nul ne peut être employé ou affecté à une mission de sécurité privée sans être titulaire d'une carte professionnelle.

⁵⁵ Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes.

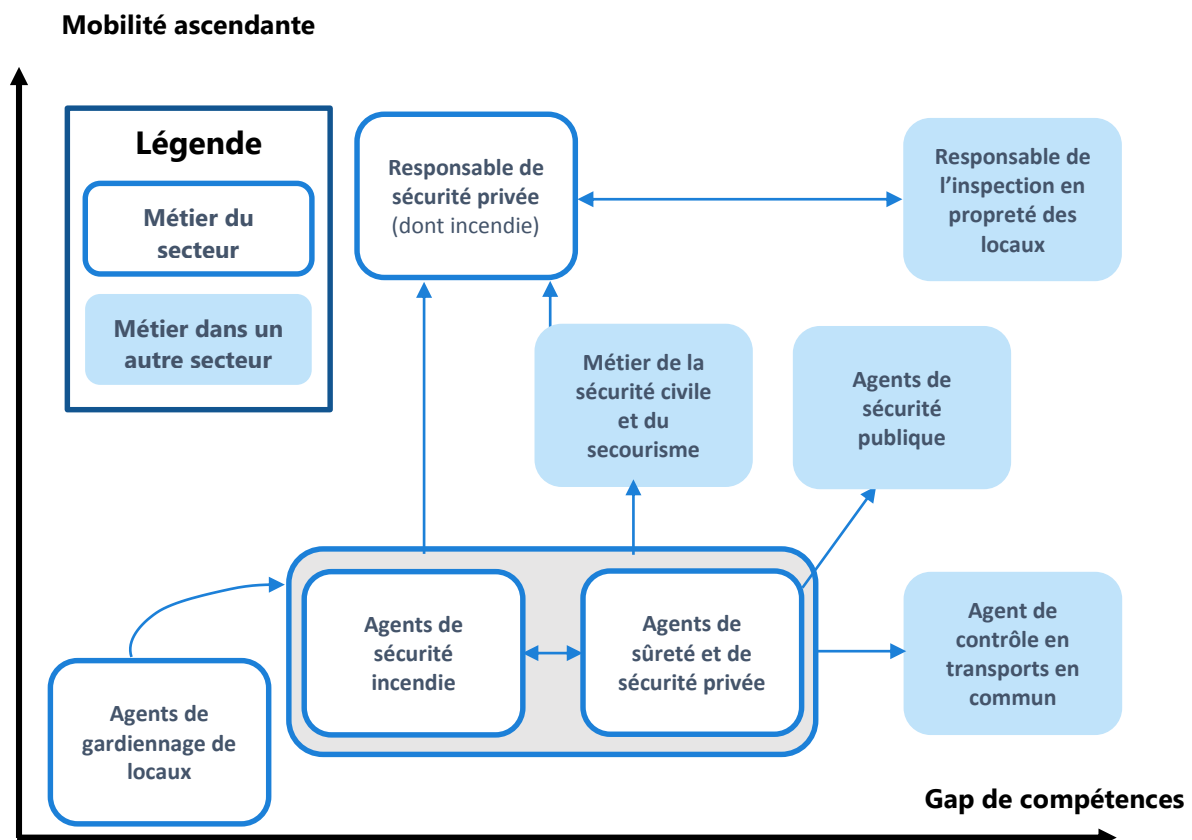
⁵⁶ Certificat de qualification professionnelle d'agent de prévention et de sécurité.

⁵⁷ Formation assurée par l'entreprise.

⁵⁸ Mention complémentaire sûreté des espaces ouverts au public ; mention complémentaire sécurité civile et d'entreprise.

⁵⁹ Un BTS est en cours de création sur les métiers de la sécurité. Les premiers diplômés pourraient être sur le marché du travail en juin 2022.

4 // Mobilités professionnelles sur le métier



Des mobilités sont envisageables facilement entre les métiers d'agents de sécurité incendie et d'agents de sûreté et de sécurité privée (dont agents cynophiles).

De plus, des évolutions professionnelles sont envisageables depuis ces métiers vers ceux de l'encadrement. Ces évolutions requièrent généralement une qualification spécialisée de niveau Bac, voire BTS, et peuvent être accompagnées par la VAE. Les possibilités d'évolutions vers les métiers de l'encadrement dans la sécurité privée restent cependant limitées en raison d'un taux d'encadrement intermédiaire faible dans les entreprises.

Des mobilités professionnelles peuvent également s'envisager vers les métiers de la sécurité publique (policier, gendarme...) avec des actions de préparation et de formation adaptées. Ces métiers sont accessibles sur concours avec un niveau Bac.

D'autres mobilités professionnelles peuvent s'envisager vers les métiers de la sécurité civile et des secours (pompier, secouriste...) avec des actions de préparation et de formation variables selon les métiers visés. L'accès se fait avec diplôme de niveau CAP à Bac +2, parfois par concours, et avec une formation complémentaire en secourisme. Une bonne condition physique est indispensable pour accéder à ces métiers.

Fiche N°11 – Métiers de la propreté

1 // Définition du métier

Les Jeux mobiliseront de l'emploi dans les entreprises de la propreté et en particulier :

- Agents de propreté pour l'entretien courant des sites et des bâtiments (balayage et nettoyage des sols, des installations sanitaires...);
- Agents machinistes qui utilisent du matériel professionnel mécanisé (mono brosse, laveuse...).

Les Jeux mobiliseront de l'emploi dans les métiers complémentaires que sont ceux du nettoyage de la voie publique et également de la gestion et le recyclage des déchets. On retrouvera en particulier :

- Agents de gestion des déchets urbains qui effectuent le chargement des poubelles, sacs et bacs roulants dans les bennes à ordures, puis réalisent le transport jusqu'aux sites de gestion des déchets⁶⁰.
- Des techniciens et ingénieurs mobilisés – plus marginalement – pour définir puis organiser les procédés de ramassage et de recyclage des déchets.
- Agents de nettoyage des espaces urbains qui réalisent des opérations de propreté et de salubrité urbaine des espaces publics extérieurs (chaussées, rues, trottoirs, parcs de stationnement...), du mobilier urbain et également de collecte des déchets.

Ces différents métiers seront complétés par ceux de l'encadrement des opérations (chefs d'équipe).

A titre indicatif, la fourchette des salaires moyens sur ces métiers est comprise entre 32 926 € bruts annuels sur les métiers de la propreté (salariés relevant de la CCN 1810⁶¹) et de 39 005 € dans les métiers de la gestion des déchets (salariés relevant de la CCN 2149⁶²).

2 // Indicateurs clés sur la situation de l'emploi et du marché du travail

Situation de l'emploi sur le métier en Ile-de-France		
	Métier	Tous métiers
Nombre d'emplois en 2015	120 290	-
Variation du nombre d'emplois entre 2010 et 2015	-1%	-1%
Part des intérimaires parmi les actifs occupés*	2%	3%
Temps de travail des salariés sur ce métier en France		
	Métier	Tous métiers
Part des salariés à temps plein en 2015	47%	79%
Temps de travail moyen des salariés en 2015	1 071h	1 534h
Marché du travail sur le métier en Ile-de-France		
	Métier	Tous métiers
Demande d'emploi de fin de mois T2 2018	28 870	-
Indicateur de tension en région T2 2018	16%	49%
Taux de satisfaction des offres d'emploi en un an T2 2018	92%	87%

Sources et définitions en annexe ; les données correspondent aux dernières années disponibles au moment de l'étude, compte tenu des contraintes de traitement ; (*) : Moyenne sur la période 2012-2014

⁶⁰ D'autres métiers seront mobilisés dans le cycle de traitement et valorisation des déchets (agents de tri, agents de bascule, techniciens d'exploitation des sites etc.), non comptabilisés ici dans les emplois mobilisés directement par les Jeux.

⁶¹ 1810 - Convention collective nationale des entreprises de propreté.

⁶² 2149 - Convention collective nationale des activités du déchet.

3 // Enjeux-clés sur le métier pour l'organisation des Jeux

Le besoin en emploi dans les métiers de la propreté et de la gestion des déchets sera concentré sur la durée des Jeux, de juillet à septembre 2024. En amont, de 2020 à 2024, les métiers de la propreté seront également mobilisés sur des activités de nettoyage sur les chantiers de construction.

Si la dynamique de croissance de l'emploi dans les entreprises de la propreté et de la gestion des déchets se poursuit – notamment tirée par la montée en puissance des thèmes environnementaux- et compte tenu du vieillissement de la population en emploi⁶³, l'activité liée aux Jeux pourrait s'accompagner de recrutements pour satisfaire les besoins en emploi. Les professionnels du secteur restent cependant prudents face à cette hypothèse et mettent en avant la nécessité de développer l'alternance et l'apprentissage dans les entreprises.

Actuellement, le besoin en recrutement est important sur les métiers de la propreté comme ceux de la gestion des déchets avec une croissance de l'activité des entreprises depuis quelques années. Ces métiers rencontrent des difficultés d'attractivité qui sont associées aux conditions de travail (horaires décalés et atypiques, temps de travail morcelés, utilisation de produits et contact avec les déchets...), aux conditions salariales (proches du SMIC, notamment du fait de temps partiels), à des perspectives d'évolution professionnelle limitées (l'encadrement d'exploitation représente une faible part des effectifs). Dans les métiers de la propreté, l'emploi de salariés de nationalité étrangère est supérieur à la moyenne nationale (30%).

La majorité des métiers de la propreté et de la gestion des déchets sont accessibles à des publics peu qualifiés. Les attentes des employeurs tendent cependant à augmenter et l'insertion professionnelle est facilitée avec les diplômes de niveaux V (CAP⁶⁴) et VI (Bac professionnel⁶⁵). Dans le même temps l'offre de formation professionnelle continue se renforce (CQP de branches notamment). Par ailleurs, les métiers de techniciens de l'exploitation et de l'encadrement –avec un niveau de qualification plus élevé- sont accessibles à des personnes titulaires d'un diplôme de niveaux III (BTS⁶⁶) ou II (Licences professionnelles).

En 2024, compte tenu de la diffusion des technologies numériques, de nouvelles compétences seront attendues en matière d'usage des outils digitaux, notamment pour la gestion du planning et de l'activité. De plus, en lien avec la fréquentation touristique et les mesures de sécurité prises sur les sites des Jeux, les compétences relationnelles et de communication orale (compétences de base, voire anglais pratique) seront un plus.

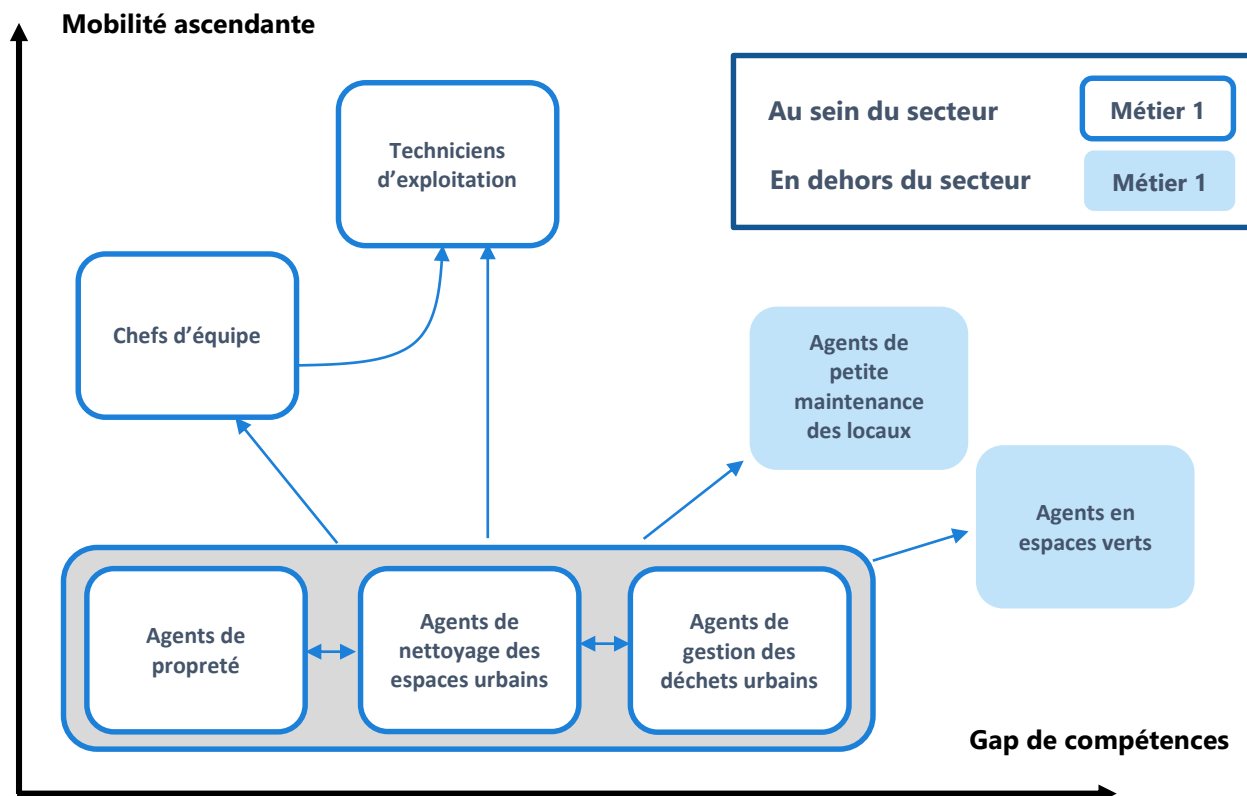
⁶³ 50% des salariés du secteur ont 45 ans et plus, contre 41% en moyenne dans l'ensemble des secteurs – Source : DADS.

⁶⁴ CAP agent de propreté et d'hygiène dans la propreté ; CAP Propreté de l'environnement urbain, collecte et recyclage dans la gestion des déchets ; CAP Gestion des déchets et propreté urbaine.

⁶⁵ Bac pro Hygiène, propreté, stérilisation ; Bac pro Gestion des pollutions et protection de l'environnement.

⁶⁶ BTS Métiers des services à l'environnement.

4 // Mobilités professionnelles sur le métier



Des mobilités professionnelles peuvent être organisées assez facilement entre les métiers d'agents de nettoyage des espaces urbains, agents de propreté et agents de gestion des déchets urbains ; des formations complémentaires et des démarches de VAE peuvent accompagner ces mobilités.

Par ailleurs, les personnes qui occupent ces métiers peuvent évoluer professionnellement au sein de leur secteur, notamment vers le métier de chef d'équipe. Cette évolution est possible avec une expérience significative et peut être facilitée par un diplôme de niveau Bac professionnel. Cette mobilité ascendante est cependant limitée en raison d'organisations du travail où le taux d'encadrement est faible.

De plus, une évolution est envisageable vers le métier de technicien d'exploitation. Celle-ci repose sur une démarche de formation importante puisque le métier est accessible à des personnes titulaires d'un diplôme de niveaux III (BTS) ou II (Licences professionnelles).

En dehors du secteur, des évolutions professionnelles sont également envisageables vers les métiers d'agents de petite maintenance des locaux et d'agents en espaces verts ; mais elles sont encore marginales.

Fiche N°12 – Métiers de la cuisine et de la restauration

1 // Définition du métier

L'activité touristique générée par les Jeux mobilisera de l'emploi dans les métiers de la cuisine et de la restauration, et en premier lieu celui de cuisinier. Dans un restaurant traditionnel ou en restauration collective, le cuisinier prépare et réalise les plats, de l'entrée au dessert, et en assure la présentation pour le service.

Selon la taille de la cuisine, le cuisinier pourra être assisté d'un ou plusieurs commis de cuisine dans les préparations culinaires. Ces aides auront également souvent en charge le nettoyage des équipements et du matériel utilisé. Ils pourront être également assistés par des plongeurs, qui seront surtout mobilisés sur les travaux de nettoyage et éventuellement de pré-production culinaire. Le cuisinier pourra être sous la responsabilité d'un chef de cuisine, voire d'un second de cuisine dans les établissements les plus importants.

Ces métiers seront majoritairement exercés dans des établissements de restauration implantés sur la zone d'influence touristique des Jeux et, dans une moindre mesure, au sein de sites de restauration mis en place pour l'occasion (par exemple Village olympiques et paralympiques, Village des médias ou installations éphémères).

A titre indicatif, la fourchette de salaire sur le métier de cuisinier est comprise entre 1 580 € et 2 030 € brut/mois⁶⁷

2 // Indicateurs clés sur la situation de l'emploi et du marché du travail

Situation de l'emploi sur le métier en Ile-de-France	Métier	Tous métiers
Nombre d'emplois en 2015	105 839	-
Variation du nombre d'emplois entre 2010 et 2015	+5%	-1%
Part des intérimaires parmi les actifs occupés*	3%	3%
Temps de travail des salariés sur ce métier en France	Métier	Tous métiers
Part des salariés à temps plein en 2015	67%	79%
Temps de travail moyen des salariés en 2015	1 194h	1 534h
Marché du travail sur le métier en Ile-de-France	Métier	Tous métiers
Demande d'emploi de fin de mois T2 2018	32 000	-
Indicateur de tension en région T2 2018	33%	49%
Taux de satisfaction des offres d'emploi en un an T2 2018	89%	87%

Sources et définitions en annexe ; les données correspondent aux dernières années disponibles au moment de l'étude, compte tenu des contraintes de traitement ; (*) : Moyenne sur la période 2012-2014

3 // Enjeux-clés sur le métier pour l'organisation des Jeux

Le besoin en emploi sur ces métiers liés au surplus d'activité occasionné par les Jeux sera concentré sur la durée des Jeux, de juillet à septembre 2024, à une période traditionnellement « creuse » pour le tourisme en région parisienne du fait de la place prépondérante du tourisme d'affaires.

⁶⁷ Source : le job board L'hôtellerie-restauration

L'expérience des Jeux de Londres ou de l'Euro 2016 montre que le surplus d'activité s'est surtout traduit par une hausse de l'activité des personnes déjà en poste avec le recours aux heures supplémentaires. Les recrutements pourraient donc être relativement limités dans les établissements franciliens sur les métiers de la cuisine et de la restauration, avec un recours à des contrats de travail saisonniers courts pour faire face à l'afflux. La plupart des recrutements devraient donc avoir lieu peu de temps avant les Jeux.

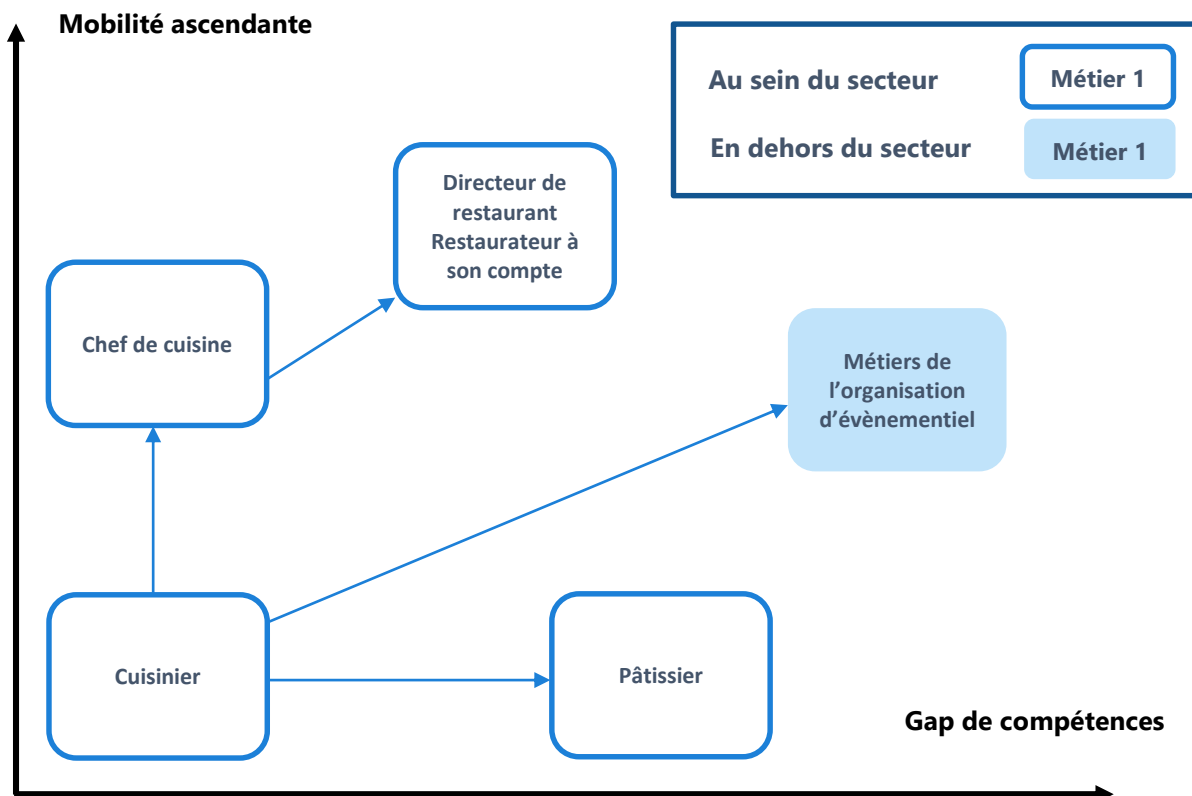
Selon des professionnels du secteur, les difficultés actuelles de recrutement que rencontrent les employeurs sur ces métiers renvoient à un besoin plus structurel dans le secteur. Ainsi, les personnes recrutées dans la perspective des Jeux sur ces métiers –même en contrat saisonnier- pourraient certainement avoir d'autres opportunités d'emploi dans le secteur.

L'accès au métier se fait généralement avec un diplôme de base qui est le CAP cuisine. Néanmoins, ces exigences de qualification sont moins importantes selon le type d'activité – la restauration rapide ou les cafétérias par exemple- ou la gamme de restauration, avec une activité en cuisine qui peut essentiellement consister à mettre en valeur des préparations culinaires déjà faites.

S'il est parfois possible de rentrer sans diplôme dans ces métiers, les conditions de travail (horaires décalés, travail le week-end et les jours fériés, pics d'activité, zone à température élevée, manipulation de plats chauds et d'outils tranchants...) les rendent souvent peu attractifs pour les candidats potentiels et génèrent un turn-over important.

Pour pallier une partie de ce turn-over, les employeurs ont recours à une main d'œuvre étrangère (en provenance d'un pays hors Union européenne). Celle-ci constitue un quart des actifs (7% tous métiers confondus en Ile-de-France)⁶⁸. Il faut d'ailleurs rappeler que ces métiers font partie de la liste de ceux autorisés à accueillir les travailleurs étrangers.

4 // Mobilités professionnelles sur le métier



⁶⁸ Source : Note de Défi Métiers sur les métiers de l'hôtellerie-restauration-tourisme, décembre 2018.

Avec l'expérience et des compétences managériales, les cuisiniers peuvent devenir chef de cuisine, même si ces possibilités d'évolution restent fortement liées à la taille des établissements dans lesquels ils évoluent. Les plus expérimentés peuvent également devenir directeurs de restaurant, en développant des compétences en lien avec la gestion administrative et financière ou se mettre à leur compte, ce qui arrive relativement fréquemment dans le secteur.

Une mobilité professionnelle est également envisageable vers le métier de pâtissier ; elle s'accompagne de formation complémentaire en fonction de l'activité dans laquelle le cuisinier souhaite se spécialiser (chocolaterie, confiserie, viennoiserie...).

Hors du secteur, les cuisiniers peuvent capitaliser leur aptitude à gérer l'approvisionnement des matières et des stocks, leur connaissance de la production culinaire et des normes d'hygiène et de sécurité alimentaire ainsi que leur capacité à manager des équipes pour aller sur les métiers de l'organisation de prestations dans l'évènementiel.

Fiche N°13 – Métiers du service en salle

1 // Définition du métier

L'activité touristique générée par les Jeux mobilisera de l'emploi dans les métiers du service en salle. Le métier de serveur représentera l'essentiel des effectifs des salariés évoluant dans ces métiers. Selon les établissements et les activités, on comptera également parmi ces personnels des barmen et des sommeliers. Dans les établissements les plus importants, les personnels évoluant sur ces métiers seront encadrés par un responsable de salle.

De manière générale, le serveur aura en charge l'accueil du client, le dressage de la table, la prise de commande, le service de plats ainsi que la gestion de l'encaissement. Selon les établissements le serveur peut être amené à apporter de l'aide dans la préparation des entrées ou des desserts. Enfin, le métier peut s'exercer dans des environnements relativement différents, en bar/brasserie ou en restauration.

Ces métiers seront majoritairement exercés dans des établissements de restauration implantés sur la zone d'influence touristique des Jeux et, dans une moindre mesure, au sein de sites de restauration mis en place pour l'occasion (par exemple villages des athlètes et des médias ou installations éphémères).

A titre indicatif, la fourchette de salaire sur le métier de serveur est comprise entre 1 350 € et 1 800 € bruts/mois⁶⁹, sans compter les pourboires.

2 // Indicateurs clés sur la situation de l'emploi et du marché du travail

Situation de l'emploi sur le métier en Ile-de-France		
	Métier	Tous métiers
Nombre d'emplois en 2015	85 768	-
Variation du nombre d'emplois entre 2010 et 2015	+10%	-1%
Part des intérimaires parmi les actifs occupés*	1%	3%
Temps de travail des salariés sur ce métier en France		
	Métier	Tous métiers
Part des salariés à temps plein en 2015	67%	79%
Temps de travail moyen des salariés en 2015	1 139h	1 534h
Marché du travail sur le métier en Ile-de-France		
	Métier	Tous métiers
Demande d'emploi de fin de mois T2 2018	14 527	-
Indicateur de tension en région T2 2018	33%	49%
Taux de satisfaction des offres d'emploi en un an T2 2018	84%	87%

Sources et définitions en annexe ; les données correspondent aux dernières années disponibles au moment de l'étude, compte tenu des contraintes de traitement ; (*) : Moyenne sur la période 2012-2014

3 // Enjeux-clés sur le métier pour l'organisation des Jeux

Le besoin en emploi sur ces métiers liés au surplus d'activité occasionné par les Jeux sera concentré sur la durée des Jeux, de juillet à septembre 2024, à une période traditionnellement « creuse » pour le tourisme en région parisienne du fait de la place prépondérante du tourisme d'affaires.

⁶⁹ Source : le job board L'hôtellerie-restauration

L'expérience des Jeux de Londres ou de l'Euro 2016 montre que le surplus d'activité s'est surtout traduit par une hausse de l'activité des personnes déjà en poste avec le recours aux heures supplémentaires, mais pas nécessairement par une hausse significative de l'emploi. Les recrutements pourraient donc être relativement limités dans les établissements franciliens sur les métiers de la salle, avec un recours à des contrats de travail saisonniers pour faire face à l'afflux. La plupart des recrutements devraient donc avoir lieu peu de temps avant les Jeux.

Selon des professionnels du secteur, les difficultés actuelles de recrutement que rencontrent les employeurs sur ces métiers renvoient à un besoin plus structurel dans le secteur. Ainsi, les personnes recrutées dans la perspective des Jeux sur ces métiers – même en contrat saisonnier – pourraient certainement avoir d'autres opportunités d'emploi dans le secteur.

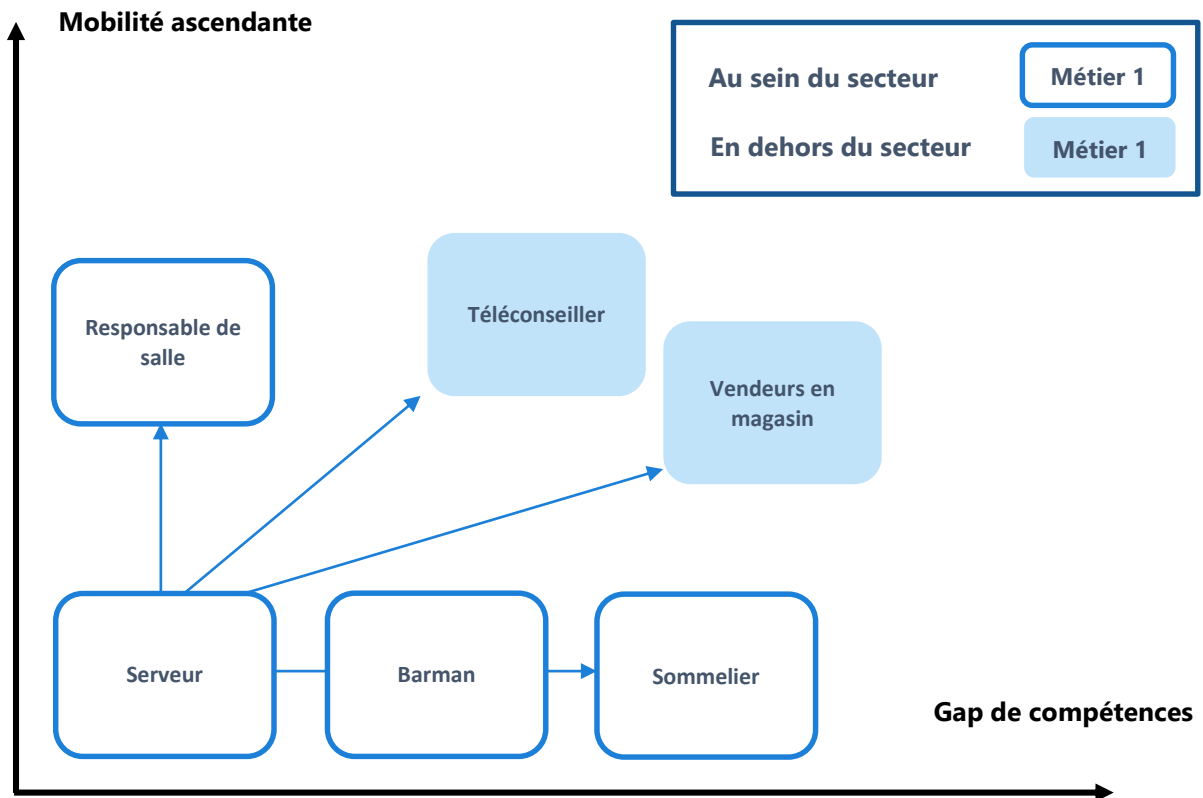
L'accès aux métiers de la salle – en particulier celui de serveur - se fait souvent sans qualification ou diplôme particulier. Si ce peut être un plus, ce sont avant tout les savoir-être que les employeurs recherchent lors des recrutements, les salariés évoluant sur ces métiers étant en contact direct avec la clientèle. L'expérience n'est pas un prérequis systématique.

Les conditions de travail (horaires décalés, travail le week-end et les jours fériés, pics d'activité, port et manipulation de plats chauds, posture debout...) rendent ces métiers peu attractifs pour les candidats potentiels et génèrent un turn-over important. En lien avec les contraintes physiques inhérentes à ces métiers, les jeunes actifs représentent l'essentiel des recrutements⁷⁰.

L'activité touristique des Jeux s'accompagnera pour ces métiers d'un enjeu important autour de la pratique des langues étrangères et de la communication interculturelle puisque près de la moitié de clientèle viendra de l'étranger.

⁷⁰ Eclairages et synthèses sur les métiers de l'hôtellerie-restauration N°39, Décembre 2017, Pôle Emploi.

4 // Mobilités professionnelles sur le métier



Du fait des conditions de travail, les opportunités professionnelles sont réelles. Si l'expérience prime, l'évolution professionnelle du métier de serveur vers celui de responsable de salle sera favorisée par un diplôme en lien avec le secteur. Elle sera également fortement liée à la taille des établissements et de leur positionnement.

Un serveur peut également s'appuyer sur les compétences développées dans le conseil au client et dans le service des boissons (ouverture, décantage, présentation du vin et commentaires...) pour évoluer vers le métier de barman, voire de sommelier, à la condition de renforcer, entre autres, ses connaissances en matière de vins et ses capacités à négocier avec les viticulteurs.

En dehors du secteur, des évolutions sont également possibles en capitalisant leur expérience du contact client, en se positionnant sur les métiers de la vente, au téléphone ou en magasin.

Fiche N°14 – Métiers de l'accueil et de la réception en hôtellerie-restauration

1 // Définition du métier

L'activité touristique générée par les Jeux mobilisera de l'emploi sur le métier de réceptionniste qui constitue le métier de base des métiers de l'accueil et de la réception. De manière générale, le réceptionniste est en charge de l'accueil des clients à leur arrivée et peut être amené à assurer des services divers comme les réservations de taxis ou de spectacles. Lors du départ des clients, il gère notamment les aspects de facturation et encaisse les règlements. Il est également souvent chargé du planning de réservations des chambres. Selon la taille et la gamme des établissements hôteliers, le réceptionniste peut, entre autres, être encadré par des chefs de réception, voire des concierges et accompagné par des employés de hall qui prennent en charge les activités de bagagerie et de voiturier.

A titre indicatif, la fourchette de salaire sur le métier de réceptionniste est comprise entre le smic et 1 500 € brut⁷¹.

2 // Indicateurs clés sur la situation de l'emploi et du marché du travail

Situation de l'emploi sur le métier en Ile-de-France		Métier	Tous métiers
Nombre d'emplois en 2015		64 965	-
Variation du nombre d'emplois entre 2010 et 2015		+28%	-1%
Part des intérimaires parmi les actifs occupés*		4%	3%
Temps de travail des salariés sur ce métier en France		Métier	Tous métiers
Part des salariés à temps plein en 2015		62%	79%
Temps de travail moyen des salariés en 2015		1 104h	1 534h
Marché du travail sur le métier en Ile-de-France		Métier	Tous métiers
Demande d'emploi de fin de mois T2 2018		16 085	-
Indicateur de tension en région T2 2018		52%	49%
Taux de satisfaction des offres d'emploi en un an T2 2018		89%	87%

Sources et définitions en annexe ; les données correspondent aux dernières années disponibles au moment de l'étude, compte tenu des contraintes de traitement ; (*) : Moyenne sur la période 2012-2014

⁷¹ Source : le job board L'hôtellerie-restauration

3 // Enjeux-clés sur le métier pour l'organisation des Jeux

Le besoin en emploi sur ces métiers liés au surplus d'activité occasionné par les Jeux sera concentré sur la durée des Jeux, de juillet à septembre 2024, à une période traditionnellement « creuse » pour le tourisme en région parisienne du fait de la place prépondérante du tourisme d'affaires.

L'expérience des Jeux de Londres ou de l'Euro 2016 montre que le surplus d'activité s'est surtout traduit par une hausse de l'activité des personnes déjà en poste avec le recours aux heures supplémentaires. La plupart des recrutements devraient donc avoir lieu peu de temps avant les Jeux.

Selon des professionnels du secteur, les difficultés actuelles de recrutement que rencontrent les employeurs sur ces métiers renvoient à un besoin plus structurel dans le secteur. Ainsi, les personnes recrutées dans la perspective des Jeux sur ces métiers – même en contrat saisonnier – pourraient certainement avoir d'autres opportunités d'emploi dans le secteur.

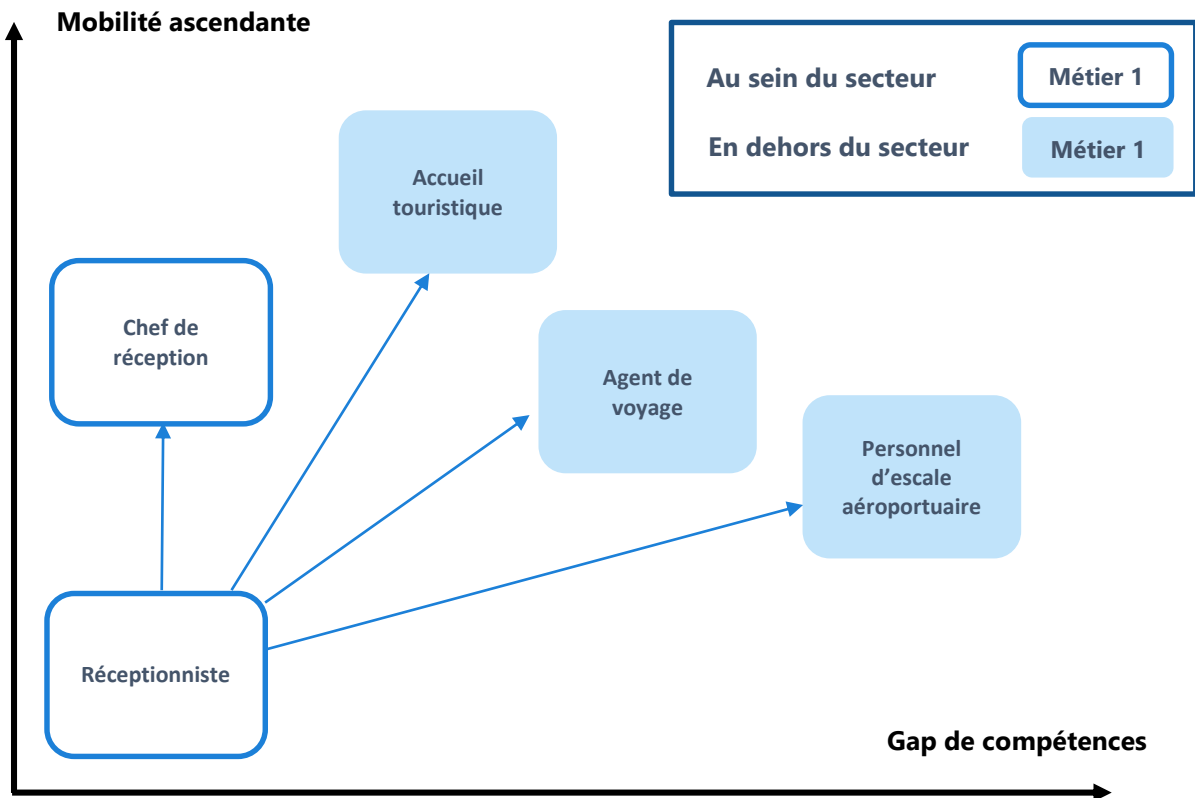
L'accès aux métiers de l'accueil et de la réception se fait souvent à partir d'une qualification ou d'un diplôme. Une étude de Pôle Emploi⁷² met d'ailleurs en avant le fait que 42% des personnes récemment recrutées sur le métier ont un diplôme de l'enseignement supérieur. En revanche, le lien emploi-formation est relativement ténu, et la plupart des diplômés évoluant sur ce métier ont une spécialité de formation sans lien direct avec le tourisme (littérature, langue étrangère). Cette focalisation des employeurs sur les personnes diplômées traduit la nécessité de devoir disposer sur ces métiers d'un personnel pouvant pratiquer au moins une langue étrangère. Ces derniers sont également très attentifs au savoir-être des candidats potentiels, du fait de leur proximité avec la clientèle.

Les inconvénients en termes de conditions de travail se limitent le plus souvent aux horaires (horaires décalés, travail le week-end et les jours fériés...), ce qui en fait un des métiers les plus attractifs du secteur.

L'activité touristique des Jeux s'accompagnera pour ces métiers d'un enjeu important autour de la pratique des langues étrangères et de la communication interculturelle puisque près de la moitié de clientèle viendra de l'étranger. La maîtrise des usages du digital sera une compétence intéressante au regard de la transformation numérique actuelle du secteur.

⁷² Cf. Eclairages et synthèses sur les métiers de l'hôtellerie-restauration N°39, Décembre 2017, Pôle Emploi

4// Mobilités professionnelles sur le métier



Selon la taille de l'établissement, les salariés évoluant sur le métier de réceptionniste peuvent être amenés à évoluer vers la fonction de chef réceptionniste, en développant leurs compétences en management et en gestion administrative et financière. En revanche, les mobilités professionnelles au sein du secteur sur d'autres métiers sont plus rares.

Les mobilités professionnelles se font plus couramment dans d'autres secteurs que l'hôtellerie-restauration, mais toujours en lien avec le tourisme, au sein d'agences de voyages ou de compagnies de transport, en capitalisant leur expérience dans la relation-client, la pratique des langues étrangères ainsi qu'en s'appuyant sur les compétences organisationnelles.

Fiche N°15 – Métiers du service d'étage

1 // Définition du métier

L'activité touristique générée par les Jeux mobilisera de l'emploi sur les métiers du service de l'étage en établissements hôteliers. Ces métiers consistent à réaliser des travaux de nettoyage, de remise en ordre et d'entretien des chambres, salles de bains et parties communes d'établissements. L'environnement de travail peut impliquer des spécificités, selon qu'il s'agisse de l'hôtellerie traditionnelle ou de l'hôtellerie de plein air. A titre indicatif, la fourchette de salaire sur le métier d'employé d'étage est comprise entre le smic et 1 500 € brut⁷³.

2 // Indicateurs clés sur la situation de l'emploi et du marché du travail

Situation de l'emploi sur le métier en Ile-de-France		
	Métier	Tous métiers
Nombre d'emplois en 2015	18 731	-
Variation du nombre d'emplois entre 2010 et 2015	+11%	-1%
Part des intérimaires parmi les actifs occupés*	2%	3%
Temps de travail des salariés sur ce métier en France		
	Métier	Tous métiers
Part des salariés à temps plein en 2015	72%	79%
Temps de travail moyen des salariés en 2015	1 315h	1 534h
Marché du travail sur le métier en Ile-de-France		
	Métier	Tous métiers
Demande d'emploi de fin de mois T2 2018	4 364	-
Indicateur de tension en région T2 2018	37%	49%
Taux de satisfaction des offres d'emploi en un an T2 2018	91%	87%

Sources et définitions en annexe ; les données correspondent aux dernières années disponibles au moment de l'étude, compte tenu des contraintes de traitement ; (*) : Moyenne sur la période 2012-2014

3// Enjeux-clés sur le métier pour l'organisation des Jeux

Le besoin en emploi sur ces métiers liés au surplus d'activité occasionné par les Jeux sera concentré sur la durée des Jeux, de juillet à septembre 2024, à une période traditionnellement « creuse » pour le tourisme en région parisienne du fait de la place prépondérante du tourisme d'affaires.

L'expérience des Jeux de Londres ou de l'Euro 2016 montre que le surplus d'activité s'est surtout traduit par une hausse de l'activité des personnes déjà en poste avec le recours aux heures supplémentaires, mais pas nécessairement par une hausse significative de l'emploi. Les recrutements pourraient donc être relativement limités dans les établissements franciliens sur les métiers du service d'étage, avec un recours à des contrats de travail saisonniers courts pour faire face à l'afflux. La plupart des recrutements devraient donc avoir lieu peu de temps avant les Jeux.

Selon des professionnels du secteur, les difficultés actuelles de recrutement que rencontrent les employeurs sur ces métiers renvoient à un besoin plus structurel dans le secteur. Ainsi, les personnes recrutées dans la perspective des Jeux sur ces métiers – même en contrat saisonnier – pourraient certainement avoir d'autres opportunités d'emploi dans le secteur.

⁷³ Source : le job board *L'hôtellerie-restauration*

Sur les métiers du service d'étage, les salariés sont plus âgés qu'en moyenne dans le secteur⁷⁴. L'accès à l'emploi se fait souvent avec un faible niveau de qualification, et sans diplôme. Selon une étude de Pôle emploi⁷⁵, un tiers des personnes recrutées récemment sur ces métiers n'avaient aucun diplôme ; et souvent sont en reconversion professionnelle ou en reprise d'activité.

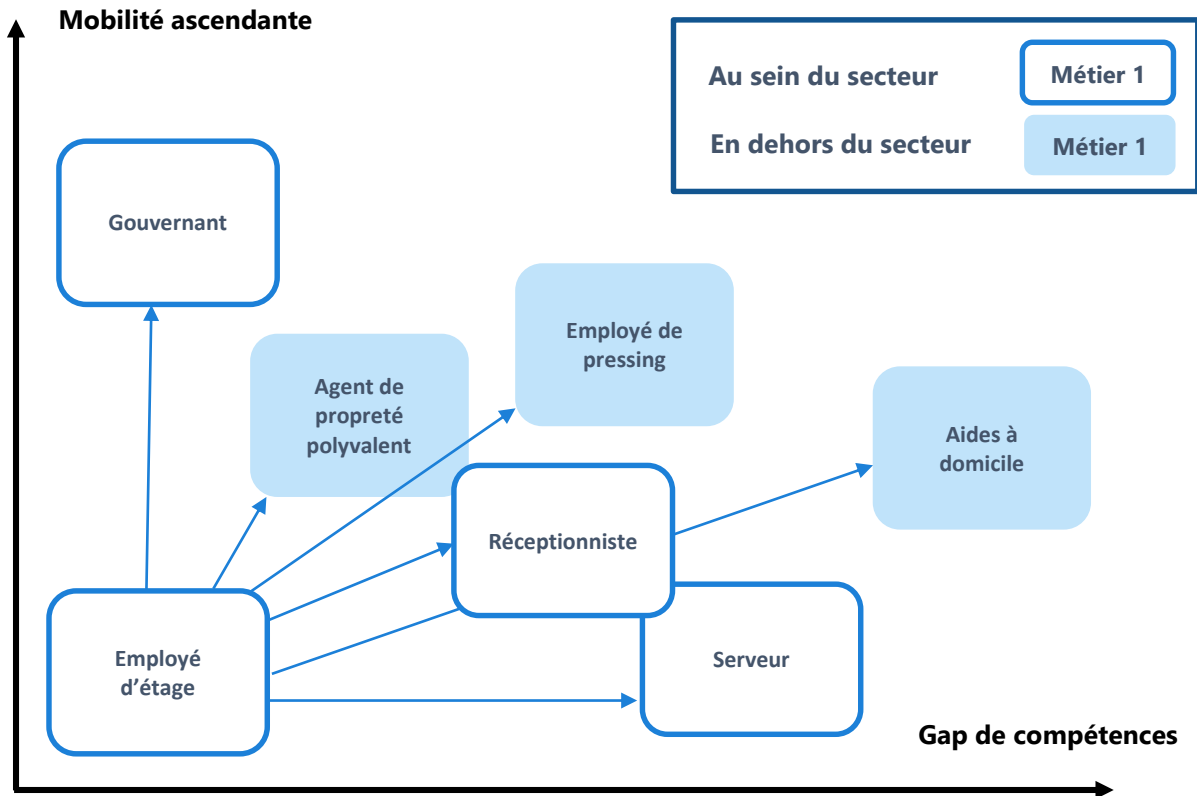
Dans l'hypothèse où des recrutements seraient engagés, les employeurs pourraient rencontrer des difficultés en raison d'une faible attractivité des métiers. Les conditions de travail sur ces métiers sont en effet difficiles au plan physique (manipulation de charges, postures difficiles ...), et également au niveau des horaires (horaires décalés, travail le week-end), avec un temps de travail souvent partiel et morcelé.

Les exigences des employeurs par rapport aux recrutements sur ces métiers sont limitées et se basent le plus souvent sur des savoir-être et sur l'expérience antérieure des personnes sur ce même type d'activité. Pour faire face à ces difficultés, les établissements hôteliers pourraient avoir recours à des prestataires externes, et également à des travailleurs étrangers (hors Union européenne).

⁷⁴ Dans les établissements haut de gamme, le niveau des qualifications attendues peut être plus important.

⁷⁵ Eclairages et synthèses sur les métiers de l'hôtellerie-restauration N°39, Décembre 2017, Pôle Emploi

4 // Mobilités professionnelles sur le métier



Il est possible pour les employés d'étage d'évoluer vers le métier de gouvernant, dans les établissements hôteliers de taille importante. Mais ces évolutions sont souvent conditionnées à la détention d'un diplôme en lien avec la propreté et l'hygiène ou alors à une expérience professionnelle significative.

Dans les plus petits établissements, les employés du service d'étage sont relativement polyvalents et peuvent être amenés à évoluer – à ce titre – comme serveurs ou comme réceptionnistes, ce qui peut faciliter leur évolution professionnelle sur ces métiers dans le secteur dans le cadre de parcours de professionnalisation.

Les employés d'étage peuvent également être amenés à évoluer vers le métier d'agent de propreté dans des entreprises spécialisées, d'autant plus que l'offre d'emploi est abondante. Ils peuvent également capitaliser leurs connaissances des produits d'entretien et de nettoyage pour évoluer sur des activités de pressing, sous réserve, entre autres, d'acquisition de connaissances spécifiques concernant les textiles et les cuirs.

Les employés d'étage peuvent également évoluer dans le secteur médico-social en tant qu'aides à domicile, sur lesquels les besoins en main d'œuvre sont importants. Le gap de compétences est important, mais l'évolution sur ce métier est envisageable car les employeurs rencontrent de grandes difficultés à recruter, si bien que le diplôme – généralement le Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES) - ne constitue souvent pas un critère discriminant pour évoluer dans le secteur.

4. Perspectives : des actions transversales pour optimiser l'héritage Emploi des Jeux de Paris 2024

Un large éventail de métiers sera représenté parmi les emplois mobilisés pour les Jeux de Paris 2024. Cette diversité doit pouvoir bénéficier à une diversité de personnes, y compris de nouveaux entrants sur le marché du travail ainsi que des personnes en insertion professionnelle. C'est un engagement collectif des acteurs des Jeux, contribuant à l'héritage global des Jeux de Paris 2024.

Perspective 01 :

- L'organisation des Jeux fera appel en grand nombre à des métiers peu qualifiés en tension durable de recrutement (métiers de la propreté, conducteurs de véhicules routiers notamment légers, opérateurs logistiques, métiers de la sécurité privée, métiers du service en restauration-café...);
- L'objectif est alors d'élargir le vivier de candidats grâce à des parcours d'accès renforcés combinant sourcing, formation, mise en situation de travail et accompagnement personnalisé. Une « task force inclusion-compétence » sera ainsi à constituer, réunissant les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion.

Perspective 02 :

- La Charte sociale et la Charte d'insertion SOLIDEO fixent une ambition en termes de recrutement de publics en insertion. Il convient d'aider les employeurs à s'inscrire dans cet objectif;
- Parmi les différents outils disponibles (méthodes de recrutement par simulation, formation préalable au recrutement...), un nouvel outil a été reconnu par la loi de septembre 2018 : la formation en situation de travail. Elle permet d'intégrer de nouveaux profils et les préparer à l'emploi visé, directement en entreprise. Sur les métiers concernés par les Jeux de Paris 2024, il s'agit alors de mettre à disposition des employeurs les moyens techniques pour utiliser ce nouvel outil.

Perspective 03 :

- Les Jeux véhiculent de fortes valeurs sportives, sociales et sociétales et des exigences de qualité d'accueil. Il est donc important que les Jeux de Paris 2024 permettent aux salariés mobilisés de disposer des compétences leur permettant d'incarner et porter ces valeurs, utiles par ailleurs pour la suite de leur parcours professionnel ;

- Il s'agit d'alors d'organiser un socle de compétences auxquels les métiers de service seraient préparés. Il s'agirait des compétences suivantes :
 - Linguistiques : envergure internationale nécessitant la maîtrise au moins de l'anglais ;
 - Accueil et relationnel, pour le grand public, les athlètes, les délégations, les personnes en situation de handicap, les VIP... ;
 - Numérique : événement promouvant l'innovation et la facilitation technologique ;
 - Gestes de premiers secours, compte tenu de l'ampleur exceptionnelle et des risques associés.

5. Annexes

5.1 Liste des personnes mobilisées dans le cadre de l'étude

5.1.1 Liste des membres du comité de pilotage

Nom	Prénom	Organisation
Barsacq	Marie	Paris 2024
Bezier	Gladys	Paris 2024
Bofill	Géraldine	DIJOP
Bourjaillat	Vincent	EPT Le Bourget Grand Paris
Chouly	Maxime	Paris 2024
Clanché	François	DIJOP
Daviet	Céline	EPT Plaine Commune
de Jenken Eversmann	Sandra	Région Ile-de-France
Gangnard	Olivier	Ville de Paris
Giry	Julien	EPT Est Ensemble
Goudeau	Stéphane	CNOSF
Grenon	Georgina	Paris 2024
Herida	Karim	Ministère des Sports
Hureaux	Pénélope	SOLIDEO
Konstantinidis	Lambis	Paris 2024
Lamy	David	Paris 2024
Michot	Jean-Loup	EPT Paris Terres d'Envol
Micouin	Céline	MEDEF
Nordman	Nicolas	Conseil départemental Seine-Saint-Denis
Paradis	Juliette	EPT Le Bourget Grand Paris
Patrigeon	Elie	CPSF
Piqueras	Anthony	Paris 2024
Ramonell	Sebastien	Ministère des Sports
Sery	Isabelle	SOLIDEO
Terrier-Laurens	Céline	SOLIDEO
Toussaint	Amélie	EPT Grand Paris Grand Est
Zidelkhile	Soria	CNOSF

5.1.2 Liste des autres personnes mobilisées dans l'étude

Nom	Prénom	Organisation
Anglaret	David	DGEFP
Antoine	Francis	CGT
Aubert	Jack	AFDAS
Aucouturier	Anne-Lise	DIRECCTE Ile-de-France
Barbier	Bernard	Défi-métiers
Basseras	Pierre-Antoine	Ministère des Sports
Benihaddadene	Linda	CCI Paris Ile-de-France
Bertrand	Jean-Luc	Conseil régional Ile-de-France
Brejou	Nicole	Pôle emploi - Direction générale
Caridakis	Argyris	Paris 2024
Catana	Aurélian	CRT IDF
Charrier	Elisabeth	FNTR Centre & Ile de France
Charvet	Nathalie	AFT Transport Logistique
Colombet	Eileen	FFB
David	Michel	Expert - Administrateur hors classe de l'INSEE
Delvau	Frank	UMIH
Deschamps	Thomas	Office du tourisme et congrès de Paris
Divi	Christophe	Les Canaux
Drapeau	Christophe	AFTRAL
Ducoutumany	Laurent	Département Seine Saint Denis
Forges	Dimitri	DGEFP
Frances	Julie	CNOSF
Furigo	Gilles	Ministère de l'Intérieur
Garrigue	Olivier	FNTP
Gaucher	Louis	SOLIDEO
Germain	Marlène	Conseil régional Ile-de-France
Guenneau	Isabelle	DIRECCTE Ile-de-France (Service Mutations de l'emploi et des compétences)
Guirchoun	Elodie	Conseil régional Ile-de-France
Hébert	Xavier	EPT Est Ensemble
Hélias	Alice	Observatoire de l'intérim et du recrutement (OIR)
Herve	Sandrine	Pôle emploi - Direction régionale
Hervé	Delphine	AFTRAL
Heurtaux	Myriam	Pôle emploi - Direction générale
Hua	Anthony	FFB Grand Paris
Hubert	Christophe	AFEC (Membre FFP)
Hughes	Darren	Expert -Workforce optimity inc.
Hulin	Gregory	GNI Hôtellerie et restauration
Jouan	Marc-Olivier	FAF-TT

Kanoute	Mama	EPT Plaine Commune
Lacroix	Fabrice	Paris 2024
Laine	Frédéric	Pôle emploi - Direction régionale
Laporte	Vanessa	CGT - intérim
Larney	Hubert	Pôle emploi - Direction régionale
Lourdelle	Rimi	CFDT - F3C - CPNEF Sport Animation
Marembert	Katia	FEP
Martinez	Julio	CFDT
Mathern	Nadia	Syndicat national des entreprises de sécurité (SNES)
Monnin	Stéphanie	FEP - Fare Propreté
Moulin	Delphine	Paris 2024
Mourot	Pierre	CGET - Ferc Sport - Groupe confédéral JOP
Neveux	Raphaëlle	UNIMEV
Ould Younes	Thanina	EPT Plaine Commune
Pardini	Béatrice	Défi-métiers
Paulin	Cédric	Syndicat national des entreprises de sécurité (SNES)
Perrichon	Tiphaine	FNTF
Piau	Claire	FAFIH
Piqueras	Anthony	Paris 2024
Plisseonneau	Elise	AFDAS - OPMQ
Poux	Catherine	Pôle emploi - Direction générale
Prigent-Mersch	Francine	SOLIDEO
Ricard	Philippe	Pôle emploi - Direction régionale
Rivard-Maggiar	Pauline	Paris 2024
Rivière	Isabelle	Fédération de la formation professionnelle
Rogel	Jacques	Conseil régional Ile-de-France
Rollin	Pierre-Yves	FNTF - Ile de France
Roosbeeke	Ludivine	Paris 2024
Rozier	Philippe	SOLIDEO
Salvado	Katia	EPT Grand Paris Grand Est
Sagnac	Cyril	DIRECCTE Ile-de-France
Serisier	Wilfried	EPT Plaine Commune
Sery	Isabelle	SOLIDEO
Sery	Isabelle	SOLIDEO
Terrier-Laurens	Céline	SOLIDEO
Touzé	Christophe	CGT - Intérim
Viegas	Alexandre	CFDT - Fédération des Services (Sécurité)
Vieuls	Helène	Constructys - OPMQ BTP
Vittori	Aurélia	Défi Métiers
Vittori	Aurélia	Défi-métiers
Zadavski	Carole	CPNEF Spectacle vivant

5.2 Offre de formation en apprentissage et d'IAE en Ile-de-France sur les champs de l'étude

5.2.1 Nombre de places de formation en apprentissage conventionnées avec les CFA

Ces informations ont été transmises par le Conseil régional d'Ile-de-France

Définitions :

- Niveaux de formation
 - Niveau VI et V bis : sorties en cours de 1er cycle de l'enseignement secondaire (6ème à 3ème) ou abandons en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale.
 - Niveau V : sorties après l'année terminale de CAP ou BEP ou sorties de 2nd cycle général et technologique avant l'année terminale (seconde ou première).
 - Niveau IV : sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat). Abandons des études supérieures sans diplôme.
 - Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.).
 - Niveaux II et I : sorties avec un diplôme de niveau supérieur à bac+2 (licence, maîtrise, master, dea, dess, doctorat, diplôme de grande école).
- L'apprentissage est une formation en alternance : il associe une formation chez un employeur et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis (CFA).

Secteur	Niveau I	Niveau II	Niveau III	Niveau IV	Niveau V	Ensemble
Audiovisuel	20	75	342	334	92	863
BTP	1 029	529	1 244	3 066	5 727	11 595
Commerce	5 521	4 567	10 793	8 263	3 725	32 869
Communication	1 108	1 528	1 549	570	0	4 755
Eau et propreté	656	246	298	276	612	2 088
Électricité, électronique	3 705	628	1 520	4 580	1 249	11 682
Énergie	677	308	1 402	2 404	5 741	10 532
Hôtellerie – restauration tourisme	310	872	5 062	4 952	7 216	18 412
Sécurité	98	70	122	428	363	1 081
Transport logistique	278	438	888	1 418	2 162	5 184

Source : Conseil régional Ile-de-France, 2019

5.2.2 Nombre d'apprentis inscrits par spécialité de formation

Ces informations ont été transmises par Défi-métiers.

Définitions :

- La nomenclature des spécialités de formation utilisée dans les atlas de l'apprentissage est construite à partir de la NSF (Nomenclature des Spécialités de Formation), nomenclature nationale de référence qui permet de décrire les formations selon leur destination supposée en termes de champ professionnel visé dans le système productif.

Nomenclature NSF	Apprentis en première année	Apprentis totaux
Accueil, hôtellerie, tourisme	2 025	3 404
Animation culturel., sportif.&de loisirs	512	718
Bâtiment : construction & couverture	496	973
Bâtiment : finitions	810	1 413
Coiffure, esthétique & autres soins	1 858	3 707
Commerce, vente	6 452	11 695
Electricité, électronique	2 163	4 713
Langues vivantes, civilisat.etrang.	146	217
Mines & carrières, génie civil, topogr.	221	450
Musique, arts du spectacle	83	130
Sécurité des biens & des personnes	222	342
Spec.pluritechno génie civil, constr; ..	684	1 320
Spec.plurival.de la communication	914	1 221
Techniques de l'image, du son, spectacle	328	707
Transport, manutention, magasinage	1 210	1 919
Travail du bois et de l'ameublement	339	679

Source : MESR-DGESIP-DGRI/SIES, 2017-2018

5.2.3 Données sur l'insertion par l'activité économique en Ile-de-France

Ces informations ont été transmises par le SESE de la DIRECCTE Île-de-France.

Définitions :

- Le contrat unique d'insertion (CUI) associe formation et/ou accompagnement professionnel pour son bénéficiaire et aide financière pour l'employeur. Il vise à faciliter l'embauche des personnes ayant des difficultés à trouver un emploi. Le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) s'adresse au secteur non marchand. Le contrat initiative emploi (CUI-CIE) concerne le secteur marchand. Depuis janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en parcours emploi compétences.
- L'insertion par l'activité économique (IAE) est un accompagnement dans l'emploi proposé par certaines structures à des personnes très éloignées de l'emploi afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. On recense plusieurs structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) : l'Entreprise d'insertion (EI), Entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI), les Ateliers et chantiers d'insertion (ACI), l'Association intermédiaire (AI).

Métiers	Entrées en CUI-CAE (conventions initiales et renouvellements) en 2017 auprès d'employeurs franciliens dans la liste des métiers	Publics présents et ayant effectué un minimum d'heures en IAE en 2017 (plus de 3 heures).			
		ACI	AI	EI	ETTI
Métiers de la conduite et de l'encadrement de chantiers BTP	Moins de 5	0	Moins de 5	0	13
Métiers des travaux publics et du béton	8	133	514	36	1866
Métiers de la maçonnerie (gros œuvre)	Moins de 5	47	32	16	215
Métiers de la charpente (gros œuvre)	0	0	0	6	16
Métiers du second en œuvre en bâtiment	33	477	446	93	468
Métiers de la logistique et des transports	329	496	1264	394	391
Métiers de la sécurité privée	102	11	185	14	33
Métiers de la propreté	1 647	170	2647	1052	176
Métiers de l'accueil et de la gestion des sites	170	Moins de 5	11	Moins de 5	0
Métiers du spectacle lié aux cérémonies	219	Moins de 5	Moins de 5	Moins de 5	0
Métiers de la communication, du	282	Moins de 5	0	0	Moins de 5

marketing, de l'évènementiel					
Métiers de la vente de proximité et de la billetterie	13	96	0	Moins de 5	18
Métiers de la réception en hôtellerie-restauration	663	87	408	12	29
Métiers de la salle en restauration	22	0	39	30	Moins de 5
Métiers de l'étage en restauration	22	29	26	Moins de 5	0
Métiers de la cuisine et de la restauration	449	537	1236	228	64

Source: Fichier ASP / DARES, janvier 2019



Les travaux du **Centre de Droit et d'Économie du Sport** s'inscrivent dans une approche pluridisciplinaire qui en fait toute son originalité et toute sa force.

S'attachant à concilier rigueur universitaire et immersion dans la réalité quotidienne du sport, il a développé des activités de formation, d'expertise et de publication.

www.cdes.fr

CONTACT

Christophe LEPETIT,
Responsable des études économiques (lepetit@cdes.fr)



Le Groupe AMNYOS : Faire grandir vos idées, réussir vos projets

- Cabinet d'étude et de conseil de référence sur les enjeux de l'emploi et de la formation
- Développeur de projets à impact socioéconomique (agrée ESUS par l'Etat)

www.amnyos.com

CONTACT

Valentin Vigier, Directeur d'activité
(valentin.vigier@amnyos.com)

et Jean Dutoya, Directeur associé
(jean.dutoya@amnyos.com)

Avec la participation active du **Comité Paris 2024**, de la **Société de livraison des ouvrages olympiques (SOLIDEO)**, de la **Délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympique (DIJOP)** et des **partenaires de l'emploi et de la formation**.